



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette

Une démarche d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations menée conjointement par l'État et la Région Grand Est. Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CTRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil régional.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CTRTE sur le territoire national
- la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;
- l'accord de relance Etat-Région voté le 17 décembre 2020 par la Région et le 30 mars 2021 par l'État en région.

1. Contexte et objectifs du Pacte pour l'État et la Région

- Une volonté commune de l'État et de la Région d'**accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires**, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).
- Un objectif inédit de **convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire** :
 - Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, l'État et ses opérateurs (et le Département le cas échéant) ;
 - Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat Etat-Régions de 2020.
- Un support pour la **déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées** entre l'État et la Région :

3 orientations stratégiques à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

 - **Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE** (avec bilan écologique)
 - **COHÉSION territoriale et coopérations** (maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)
 - **ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires** (de proximité, productive, relocalisation...)

et 3 sujets transversaux :
- le déploiement des usages du numérique
- les synergies inter-territoires et interrégionales
- les dynamiques transfrontalières
- **Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales**
 - Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie pauvreté...
 - Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...
 - Au niveau infrarégional :
 - Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public,
 - Documents d'aménagement et d'urbanisme (SCoT)
 - Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
 - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'habitat (PLUIh)
 - Convention territoriale globale des services aux familles 2021-2025 Contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales 57/54 portant projet stratégique de territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre pour le territoire de la CCPHVA.
 - Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de la Moselle 2017-2023

Convergence progressive des contractualisations préexistantes

Contrats de référence intégrés dans le PTRTE (que le territoire a choisi de faire converger pour construire une lecture transversale de sa stratégie de développement)

Intitulé du contrat intégré au PTRTE	Date de signature du contrat ou du dernier avenant	Échelle du contrat
Territoire d'industrie	19/11/2020	Territoire CCPHVA
PLUih	25/02/2020	Territoire CCPHVA
Cit'ergie	20/11/2019	Territoire CCPHVA
PCAET	13/04/2021	Territoire CCPHVA
CTG	08/03/2022	Territoire CCPHVA

Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

Stratégie de développement du territoire (rédactionnel court et synthétique)

« Dans le cadre d'une dynamique de développement territorial, le pacte comprend un volet stratégique commun avec d'autres territoires (inter-PTRTE) en plus de la stratégie propre à la Communauté de Communes.

Ainsi, pour ce qui est du volet interterritorial, le présent PTRTE intègre la stratégie partagée avec :

- d'une part, les EPCI du Bassin Nord Lorrain (espace Briey – Longwy – Thionville – Metz) ;
- d'autre part, le Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain (PMF) ;
- et enfin, les 6 EPCI de Nord Moselle+.

Ces stratégies, ainsi que celles de la CCPHVA, sont déclinées ci-après. »

Bassin Nord Lorrain Espace Briey-Longwy-Thionville-Metz Contrats Etat-Région Grand Est CRTE-PTRTE

Face aux transitions économiques, sociales, écologiques et numériques de notre temps, nos territoires doivent, plus que jamais, renforcer leurs capacités à développer, inventer, innover et ainsi, offrir à nos populations et à nos entreprises, les services qu'elles attendent par la mise en œuvre de politiques publiques dont ils sont les premiers acteurs.

Si notre environnement change, nos territoires doivent de la même façon évoluer et s'adapter en développant de nouveaux modes de faire.

L'action publique ne peut donc plus être enfermée dans la stricte notion d'intercommunalité dans des frontières ou des limites administratives y compris départementales.

Il convient de prendre en compte l'espace pertinent qui est celui du bassin de vie ou de l'espace cohérent où s'expriment les liens de solidarité et les éléments fondateurs d'un destin commun.

Il convient donc de raisonner en territoires de projets et de transcender les notions formelles de limites et de frontières administratives ainsi que de périmètres institutionnels.

L'ambition exprimée ici est de faire reconnaître, et de faire vivre, l'entité naturelle et cohérente que constitue l'espace Briey - Longwy - Thionville - Metz. C'est à cette échelle que pourront se développer nos initiatives communes. C'est à cette échelle que nous saurons faire de nos interdépendances des complémentarités et des atouts pour tous ceux qui y vivent, y étudient, y travaillent et y investissent.

Cet espace, c'est le pôle d'équilibre dans une grande région transfrontalière où le Grand-Duché de Luxembourg occupe une place centrale.

Cet espace, c'est celui de 800 000 habitants, de plus de 260 000 emplois, au cœur d'un axe Ouest-Est (Bassin parisien – Vallée du Rhin) et du corridor européen Nord-Sud qui irrigue puissamment l'Europe dans sa façade occidentale.

Cet espace, c'est celui des migrations pendulaires de plus de 120 000 actifs qui se rendent, chaque jour, pour leur travail principalement au Grand-Duché de Luxembourg et aussi en Belgique et en Allemagne.

Cet espace, c'est celui d'une croissance démographique réelle quand le phénomène inverse est observé chez nos voisins.

Cet espace, c'est celui d'un territoire à vocation industrielle avec une concentration exceptionnelle de filières d'excellence dans les domaines de la sidérurgie et des matériaux, de l'automobile, de la métallurgie, de la logistique et de l'énergie. Il compte aussi trois des cinq plus grandes usines du Grand Est avec les sites de Stellantis, ArcelorMittal et Renault Sovab.

Cet espace, c'est un puissant pôle de services, dans les domaines de la santé en particulier, avec un maillage exceptionnel d'établissements et une offre complémentaire riche en matière de soins. Cet espace, c'est un formidable vivier de compétences avec un écosystème varié en matière d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovation et de formations qualifiantes en toutes disciplines.

Cet espace, c'est aussi une géographie unique de vallées, de coteaux, de plateaux, de forêts et de territoires agricoles où se côtoient tous les types de productions et d'élevages.

Cet espace, c'est un héritage patrimonial unique avec notamment son patrimoine bâti, façonné par une histoire tourmentée, une histoire militaire et industrielle où le destin de l'Europe s'est souvent joué.

Cet espace, c'est aussi celui d'un creuset de populations venues de toute l'Europe, et au-delà, pour y travailler et y fonder les foyers des Lorrains d'aujourd'hui, riches de leurs racines et de leurs cultures.

Cet espace, c'est enfin celui d'un laboratoire territorial à ciel ouvert : smart city, hydrogène, multimodalité, réseaux de villes transfrontalières, valorisation des ressources et des déchets, conquête des friches industrielles, lutte contre l'artificialisation des sols, protection de la biodiversité ... Nombreux sont les sujets et les projets sur lesquels les acteurs de Lorraine Nord font figure d'exemples.

Cet espace est le nôtre : nous sommes comptables de son avenir et de celui des populations qui y vivent et y travaillent.

C'est avec un optimisme et une volonté qui vont chercher loin dans nos racines communes, dans un passé fait de souffrances et d'épreuves toujours surmontées, mais aussi dans une perspective de développement et de progrès que nous décidons de sceller ce pacte commun.

C'est la première fois que nos seize intercommunalités mettent en place une réflexion commune et s'engagent à formuler des propositions et des actions partagées sur cet espace de vie et de projets. Des groupes de travail appelés à dessiner cette stratégie se réunissent à présent, croisant thématiques et territoires.

La question du phénomène transfrontalier est au premier rang de nos enjeux partagés tant celui-ci a un impact sur de multiples sujets : économie, formation, mobilités...

Plus de 100 000 travailleurs frontaliers se rendent chaque jour de nos territoires vers le seul Luxembourg. Demain, ils seront potentiellement 150 000, sans compter une démographie allemande en baisse qui nécessitera également le recours à une main-d'œuvre qualifiée venue de l'extérieur, et en particulier du Nord lorrain.

Il est donc essentiel que nous puissions désormais collectivement définir nos priorités politiques et nous organiser afin de faire valoir nos propositions, tant auprès des autorités luxembourgeoises, sarroises et belges qu'auprès de l'État et de nos partenaires du Grand Est.

C'est notamment la fonction dévolue aujourd'hui au Pôle Métropolitain Frontalier, regroupant 9 intercommunalités frontalières, dont le rôle de porte-parole des collectivités de son territoire est reconnu.

Les mobilités sont un enjeu stratégique, notamment à la lumière de la position géographique de notre bassin de vie.

Sur ce sujet, il nous faut apporter des réponses qui permettent de résoudre les difficultés des liaisons nord-sud, voire est-ouest. S'il est nécessaire de nous mobiliser sur le sujet des infrastructures routières (A31bis et les voies parallèles, A30 et VR52, etc.) et de leur financement, nous devons tout autant chercher à développer le ferroviaire afin de répondre à la hausse du trafic avec, notamment, la mise en œuvre d'un Réseau express métropolitain (REM) Metz-Luxembourg. Il convient également de veiller à conserver les capacités offertes par les voies ferrées reliant notre bassin de vie à Trêves et Sarrelouis. Le développement du fret ferroviaire contribuera à affirmer notre excellence logistique, qui peut s'appuyer également sur les offres multimodales que propose notre territoire, avec les ports de Metz et Thionville-Illange et les sites secondaires bordant la Moselle jusqu'aux frontières sarroise et luxembourgeoise. Il sera encore indispensable d'afficher une position commune sur les enjeux de connexions TGV et réseau régional, ainsi que sur la gare Lorraine TGV et l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine.

Enfin, évoquer les mobilités, c'est aussi se pencher sur les coordinations entre les réseaux de transports collectifs et les réseaux de covoiturage ou sur les liaisons cyclables, afin de promouvoir les logiques de boucle de mobilité interterritoriale et transfrontalière.

La question des infrastructures de mobilité ne saurait être déconnectée de la nécessité de travailler ensemble au développement de sources d'énergie alternatives, notamment en développant une filière hydrogène vertueuse et durable. Cette technologie est portée depuis des années au travers de différentes initiatives locales qui ont déjà reçu le soutien de grands groupes industriels. Cette filière, si elle se développe, peut contribuer à modifier en profondeur nos modes et usages en synergie avec la filière électrique automobile portée notamment par Stellantis au cœur de notre bassin. Nous avons le potentiel pour devenir la première région « Hydrogène » de France et voir se développer des unités locales de production.

Il s'agit là d'un exemple de ce qui doit rendre notre territoire compétitif, au cœur des mutations en cours, et s'appuyant sur un réseau de formations qualifiantes ambitieux et de hauts niveaux. Ce territoire compétitif existe déjà au travers de nos spécialisations industrielles, que ce soit dans les matériaux, l'automobile, les métiers de la mécanique, de la métallurgie, de l'énergie.

Dans tous ces secteurs, nous devons avoir l'ambition de nous inscrire dans la démarche régionale d'industrie du futur. Pour cela, nous pouvons d'ores et déjà prendre appui sur notre potentiel académique et de recherche de très haut niveau, que ce soit sur le plan universitaire, où un rééquilibrage nord-sud est indispensable, mais aussi sur le plan des grandes écoles qui donnent un caractère unique à notre territoire. Ce potentiel, nous devons aussi le renforcer en intégrant le fait que notre bassin d'emploi s'étend de l'autre côté des frontières belge, luxembourgeoise et allemande.

Ce territoire compétitif, nous devons en renforcer l'attractivité. Nous bénéficions d'un potentiel touristique et culturel exceptionnel qui s'inscrit dans son histoire et ses usages dans une logique interterritoriale avec nos voisins européens. L'Histoire a façonné notre bassin et nous a laissé un

patrimoine d'une grande variété et d'une grande originalité. La nature, elle aussi, a façonné notre environnement et nous offre des lieux d'exception, ainsi qu'une biodiversité riche. Nous disposons déjà d'équipements culturels et touristiques de haut niveau, que ce soit dans le domaine des loisirs, de l'art, ou des sciences. Notre bassin de vie représente l'échelon pertinent pour mettre en valeur de manière ambitieuse et coordonnée les différents atouts de notre territoire. Nous aurons aussi à réfléchir à une offre d'hébergement complète qui permette d'attirer demain toutes les catégories de visiteurs.

Notre territoire dispose de nombreux atouts qui lui confèrent des potentialités uniques et nous devons aussi en faire un bassin de vie en transition au service de ses habitants. La première de ces transitions est énergétique et porte sur la production de l'énergie. Parallèlement au développement d'une filière hydrogène, il est nécessaire de travailler sur la production d'énergies renouvelables au profit de nos collectivités et de nos concitoyens. Cette production pourrait aussi s'appuyer sur les déchets dont la gestion globalisée est une véritable opportunité d'assurer une meilleure collecte et une meilleure valorisation. La filière bois constitue également un secteur à valoriser fortement.

Enfin, l'histoire industrielle et minière de notre territoire nous amène aujourd'hui à disposer de bassins miniers ennoyés, représentant un gisement exceptionnel d'eau. Nous voulons collectivement garder la maîtrise publique de ce bien commun élémentaire qui sera un facteur d'attractivité important à l'avenir.

Le bien-être de nos concitoyens passe aussi par une action très forte au niveau de la santé. Au cœur de la crise sanitaire que nous vivons, nous voyons à quel point cette question est primordiale. Elle suppose une action de prévention forte tant auprès des jeunes qu'auprès des publics plus âgés. Elle implique une action volontariste afin de cartographier les « déserts médicaux » et de permettre à chacun de nos concitoyens de trouver une réponse médicale ou paramédicale de proximité, dans une logique de complémentarité entre les offres privées et publiques, et qui pourra également présenter un caractère transfrontalier. Elle nous demandera aussi de réfléchir à la question de l'hébergement des seniors afin de permettre à chacun de trouver une situation adaptée à ses besoins et ses moyens. Cela demande, enfin, que nous définissions un programme ambitieux et concerté avec nos voisins en matière de formations médicales et sanitaires, tout en profitant de cette opportunité pour renforcer l'universitarisation du CHR Metz-Thionville.

Notre mobilisation collective devra également porter sur les enjeux liés au numérique. L'ensemble des éléments développés ci-avant ne trouveront une pleine efficacité qu'avec un système de gestion de la donnée qui permette d'optimiser à la fois la question des mobilités, la production d'énergie, l'utilisation de recharges électriques, les questions de santé... Les initiatives déjà existantes sur le territoire doivent nous permettre d'essaimer rapidement et de déployer ces technologies et outils sur tout notre bassin de vie. Demain, le Nord lorrain pourra être un territoire 4.0, connecté, au service de ses habitants et des services qui peuvent leur être rendus.

Stratégie du territoire du Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain

Le 1^{er} janvier 2019, les Communautés d'Agglomération de Thionville Portes de France, Longwy, Val de Fensch, les Communautés de Communes de l'Arc Mosellan, Pays-Haut Val d'Alzette, Cattenom et Environs, Cœur du Pays-Haut et Terre Lorraine du Longuyonnais créent le Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain (PMF).

Syndicat mixte fermé, regroupant 8 EPCI situées en 1^{ère} et en 2^{ème} ligne des frontières luxembourgeoises, belges et allemandes et présentant au moins 30% de travailleurs frontaliers dans leur population active, le PMF, en accord avec l'État, a pour objectif principal d'être le porte-parole des collectivités locales dans le dialogue transfrontalier. À noter que la Communauté de Communes du Bouzonvillois Trois Frontières a sollicité son adhésion au Pôle. Après le vote favorable du conseil du 8 avril 2021, la procédure suit son cours. Fort de ses 340 000 habitants, dont plus de 72 000 travailleurs frontaliers (soit en moyenne 52 % de la population active – chiffres de 2016), le PMF représente le territoire de proximité des frontières dans ses enjeux de vie quotidienne notamment.

À ce titre, les membres du PMF ont identifié les projets susceptibles d'intégrer le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique, ainsi que le proposent l'État et la Région Grand Est.

1. La mobilité.

Le PMF demande à être associé aux travaux de mise en œuvre du « Grenelle des Mobilités en Lorraine » porté par la Région Grand Est, notamment pour le Réseau Express Métropolitain.

Avec le PMF, SMITU et SMITRAL doivent travailler ensemble afin de coordonner l'offre de transports interurbains sur tout le Nord Lorrain et assurer l'interopérabilité avec les réseaux de transports en commun luxembourgeois. Notamment, la réalisation d'une 3^{ème} ligne de BHNS par le SMITU, permettant de relier le bassin thionvillois à Audun-le-Tiche est une nécessité, de même que le développement du BHNS en transfrontalier sur le secteur d'Audun-le-Tiche et Esch-sur-Alzette.

Concernant les flux routiers, les membres du PMF affirment leur volonté de voir se développer des infrastructures évitant le transit des navetteurs sur leur territoire, par exemple par la création de P+R très en amont de la frontière afin d'éviter aux automobilistes de s'engager sur des tronçons autoroutiers et routiers engorgés et/ou saturés.

2. Le télétravail.

En raison de la crise sanitaire, les employeurs du Grand-Duché du Luxembourg ont massivement eu recours au télétravail, à chaque fois que cela était possible et aussi pour les travailleurs frontaliers. L'effet de cette mesure s'est rapidement fait sentir jusque sur le territoire du PMF : en premier lieu, les tensions en matière de mobilité ont été réduites. Cela a aussi créé une demande de pérennisation

de l'exercice d'une partie de l'activité en télétravail au-delà de la période de crise sanitaire qui a amené à ces mesures exceptionnelles.

C'est grâce à un accord fiscal d'exception négocié entre la France et le Luxembourg et prorogé autant que nécessaire que la mise en œuvre de cette mesure a été possible. Cependant, à partir du 30 juin 2021, les mesures fiscales habituelles en matière de télétravail sont appliquées, à savoir l'autorisation pour les travailleurs frontaliers français de télétravailler au maximum 29 jours sur l'année sans changement dans l'imposition. Les dispositions fiscales liées au télétravail des travailleurs frontaliers français au Luxembourg doivent être remises à plat avec pour objectif de passer à 56 jours de télétravail autorisés sur l'année et un fléchage des recettes fiscales qui y sont liées vers un fonds permettant le financement de projets transfrontaliers.

3. Services aux habitants et cohésion sociale.

La crise sanitaire a mis en lumière les interdépendances transfrontalières très fortes à l'œuvre dans le Nord Lorrain. Le premier constat est le départ massif des personnels paramédicaux (infirmières et aides-soignantes) formés en France vers le Luxembourg. Plutôt que la création d'un établissement de formation sur la frontière, les membres du PMF attendent un renforcement des équipements existants (IFSI) sur leur territoire et le développement d'un modèle de prise en charge des frais de formation pour les personnels captés par le Luxembourg.

De manière plus générale, une réflexion sur les politiques de formation est nécessaire. De nombreux secteurs d'activité sont impactés par la fuite des jeunes professionnels formés en France. L'attractivité salariale luxembourgeoise pousse en effet de plus en plus de jeunes travailleurs à faire toute leur carrière au Grand-Duché, après avoir été formés dans les établissements français financés par les filières professionnelles, notamment par l'apprentissage.

Une réflexion sur l'accès aux soins et aux remboursements de part et d'autre de la frontière est aussi à engager. Pour la médecine de ville, ce pourrait être une réponse adaptée à la problématique de la désertification médicale.

Nos territoires enregistrent une forte demande d'accueil de la petite enfance en lien avec le travail frontalier des parents. Au-delà du coût induit de fonctionnement qui pourrait être pris en charge par le Luxembourg, il est nécessaire d'assurer la formation de personnels supplémentaires et d'adapter les locaux à disposition.

4. Politique énergétique.

En collaboration avec le Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain, un projet relatif à la production d'hydrogène vert sera développé.

Après une première phase d'étude, l'objectif est d'associer l'ensemble des partenaires (chercheurs, universitaires, industriels, collectivités, etc.) pour créer un véritable écosystème de l'hydrogène vert en Lorraine. Une assistance à Maîtrise d'Ouvrage pourrait être missionnée en support technique.

5. Gouvernance PMF.

Le PMF est une instance de création récente. L'État l'a reconnu comme le représentant du territoire de proximité dans ses enjeux de vie quotidienne notamment, au sein de la relation transfrontalière, y compris dans des instances de dialogue intergouvernementales telles que la CIG.

Afin de déployer au mieux son action, le PMF souhaite évoluer d'un organe frontalier vers une structure de coopération transfrontalière de type Eurodistrict, dans un premier temps en associant les collectivités locales luxembourgeoises. Le droit européen propose des formes de structuration juridiques qui s'y prêtent. Mais pour cela, le PMF doit se voir doter de moyens autres que symboliques.

C'est pourquoi, comme cela a existé dans les précédents CPER entre État et Région, les membres du PMF demandent que leur soit attribuée une ligne budgétaire spécifique et adaptée, permettant au Pôle d'avancer dans une structuration transfrontalière efficace et de répondre à ses besoins en ingénierie.

Ces moyens seront utilisés par le PMF pour établir des partenariats en fonction des différents domaines à traiter et renforcer les moyens humains disponibles au service des objectifs fixés.

Stratégie du territoire du territoire Nord Moselle +

Créée début 2017, l'association Nord Moselle + couvre 120 communes regroupées en 6 intercommunalités et plus de 260 000 habitants, ce qui en fait le 7ème territoire le plus peuplé de la région Grand-Est.

Il est composé de la Communauté de Communes du Val d'Alzette, de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, de la Communauté de Communes Bouzonvillois - Trois frontières, de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, et enfin de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

Le territoire bénéficie d'une situation privilégiée au nord du Sillon Lorrain, à proximité du Luxembourg et de l'Allemagne, au cœur de la Grande Région.

Cette situation géographique du territoire (ouverture sur les 3 frontières : Wallonie, Luxembourg et Sarreland) est une source de richesses et d'opportunités. Le patrimoine historique et naturel est le support d'une économie touristique en émergence et une agriculture qui reste active dans les zones périurbaines.

Historiquement sidérurgique, l'activité a fortement structuré l'économie jusque dans les années 80, ou, après une période de régression démographique, le territoire a retrouvé un relatif dynamisme. Ainsi, en 2016, le secteur privé concurrentiel du territoire comptabilisait plus de 42 200 salariés travaillant dans 4 110 établissements employeurs.

Sa position frontalière avec la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne ainsi que son bon positionnement dans le sillon mosellan et lorrain en fait une zone d'importants mouvements de salariés et de flux de marchandises de par son existence d'infrastructures de transport Est/Ouest et Nord/Sud.

Ce territoire est desservi du fait de cette situation privilégiée sur les axes majeurs de communication en Europe avec des réseaux autoroutiers (A31 – Axe Nord/Sud, A30, A4), des réseaux ferrés (le territoire est desservi notamment par le TGV Est Européen) ainsi que la voie fluviale (Moselle à grand gabarit) et la voie aérienne (proximité des aéroports internationaux de Luxembourg et Sarrebruck et de l'aéroport régional Metz-Nancy Lorraine). Malgré l'importance de ces infrastructures de transport, les flux, souvent saturés, se matérialisent principalement sur l'axe nord-sud.

Il est à noter que 20 % des entreprises de Moselle sont concentrées sur le bassin de Thionville. L'attractivité liée à l'emploi du Luxembourg quant à elle participe fortement au développement d'une économie résidentielle.

Ce positionnement transfrontalier demeure un axe privilégié en matière d'accueil des travailleurs Luxembourgeois notamment grâce aux infrastructures et réseaux numériques des territoires, qui attire également les entreprises. Ce tournant numérique, initiateur de projets structurants également pour un changement de paradigme, porte notamment sur les usages et la médiation.

Pour autant, il en ressort des disparités territoriales tant dans la densité du tissu économique (communes dortoirs) que dans l'attractivité résidentielle.

Ces territoires marqués par l'histoire industrielle, de nombreux espaces contraints, et la faiblesse de certains de nos espaces publics pourraient créer des disparités, et des dynamiques inverses non souhaitées au sein de Nord Moselle +.

L'absence d'aide transverse à la mobilité, le manque de cohésion des politiques de développement commercial et touristique, le faible niveau linguistique des frontaliers, le renforcement des spécialisations en matière d'enseignement supérieur, des services aux entreprises, sont autant d'axes de travail qu'il nous faut porter à cette échelle territoriale.

Dans la continuité du Pacte Moselle Nord signé en 2012 par l'ex G6, Nord-Moselle + souhaite porter un ensemble de projets commun au sein du Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) regroupant des thématiques transverses autour des piliers suivants :

- **Développement durable / transition écologique**

Si le développement durable est devenu un enjeu national, il représente aussi une réalité locale pour les EPCI de NM+. Thématique transversale à l'ensemble des politiques publiques, les territoires sont déjà engagés dans les enjeux de transitions énergétique et écologique.

Des territoires agissant pour la sobriété énergétique

Face aux objectifs du SRADDET, de la SNBC et à l'obligation de mettre en place un PCAET, les collectivités s'engagent collectivement à l'atteinte des objectifs nationaux, à savoir diminuer la consommation énergétique territoriale et développer la production d'énergies renouvelables. Soucieuses de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, des actions collectives existent déjà :

- la rénovation énergétique : à travers l'espace FAIRE Nord-Moselle et le dispositif régional SARE, les collectivités de NM+ proposent un accompagnement à leurs habitants sur les projets de rénovation énergétique ;
- les carburants alternatifs : le développement des alternatives aux carburants fossiles pousse les collectivités à s'intéresser aux nouvelles énergies : l'électricité, le GNV et plus récemment l'hydrogène. La proximité de l'A31 et des flux de transports internationaux fait du Nord Mosellan un territoire propice au développement de l'hydrogène où les collectivités de NM+ doivent se concerter, en lien avec la stratégie régionale Hydrogène en cours.
- le développement des énergies renouvelables : déjà impulsée par l'ADEME, GRDF ou la région, la mise en réseaux des collectivités sur cette thématique est nécessaire pour favoriser le développement les projets de taille importante permettant une réduction considérable des énergies fossiles. Cette approche multi territoriale doit se multiplier, notamment avec le développement des nouvelles filières comme le bois-énergie par exemple.

Un traitement coordonné des déchets ménagers

Compétence historique des collectivités, l'ensemble des EPCI de NM+ assure la collecte et le traitement des déchets. Pour trois EPCI, et l'ancien territoire de la Communauté de Communes des 3 Frontières, le traitement est délégué au SYDELON depuis 2010. Le syndicat assure le transport, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés de l'ensemble des quatre territoires.

Des richesses écologiques à protéger

Fort de sa diversité écologique, le Nord Mosellan a engagé plusieurs réflexions communes sur la protection de la biodiversité et des espaces naturels. Elles se traduisent notamment dans la mise en œuvre des trames verte et bleue, en lien avec les projets des intercommunalités voisines.

Enfin, dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI, les EPCI se sont regroupés à travers les Syndicats de Bassin versants, dont le SBV Nord Moselle – Rive ou le SBV des 3 Niefs.

• La Mobilité

L'attractivité luxembourgeoise pousse à l'augmentation exponentielle du nombre de navetteurs frontaliers (100 000 actuellement, 150 000 attendus d'ici 2035).

Les orientations stratégiques adoptées depuis le début des années 2000 n'ont pas été assez efficaces pour remettre en cause la prévalence de la voiture comme mode de déplacement prédominant des navetteurs.

De ce fait, les congestions quotidiennes du réseau routier se multiplient sur l'ensemble du territoire de Nord-Moselle + à proximité de la frontière.

Cette situation est incompatible avec les objectifs de transition écologique.

Le constat plaide pour agir vers un report important du trafic frontalier vers le transport multimodal et collectif.

Trois axes stratégiques sont à privilégier :

- Développement des infrastructures : réalisation de l'A31bis pour fluidifier la circulation dans la traversée autoroutière de Thionville, augmentation de capacité des infrastructures ferroviaires vers le Luxembourg pour permettre un cadencement efficace des trains de voyageurs, développement des réseaux de transports par bus, parkings de co-voiturages ;
- Trouver une gouvernance adaptée à nos territoires des différentes Autorités Organisatrices de Transports (AOT), d'autant plus que tous nos EPCI - à l'exception de l'Arc Mosellan - assument la compétence « mobilité » ;
- Gérer en concertation ces problématiques de chaque côté de la frontière pour éviter les décisions unilatérales. Nous pourrions alors développer les complémentarités et l'interopérabilité de nos équipements pour la qualité du service rendu à nos administrés.

Ces sujets relèvent souvent de niveaux de décision supérieurs ou hors du périmètre de Nord-Moselle + ; néanmoins nos collectivités seront très attentives à être associées et à participer aux

réflexions et travaux dans les différentes instances compétentes notamment le Comité Permanent des Mobilités en Lorraine (né du Grenelle des Mobilités), le Pôle Métropolitain Frontalier, etc.

Au-delà de la question frontalière, notre territoire est aussi confronté à des problématiques internes, notamment celle du transport par bus dans la région thionilloise. Héritage lointain de la sidérurgie, réseau et matériel sont à repenser entièrement pour donner à ce mode de transport une attractivité nouvelle et participer à la transition écologique grâce à deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) autour desquelles s'articulera l'ensemble du réseau couvrant la majeure partie de notre territoire.

Porté par le SMITU, ce projet se limite essentiellement au bassin thionillois. Une troisième ligne est à envisager permettant de relier Audun-le-Tiche et la future connexion avec les équipements annoncés au Luxembourg reliant Audun à Esch-sur-Alzette et la ville de Luxembourg.

Par ailleurs, il est nécessaire d'aboutir à une couverture cohérente de l'ensemble du territoire en terme d'Autorité Organisatrice de Transports. En effet, c'est un enjeu essentiel pour réfléchir aux dessertes internes inter-urbaines de notre territoire, actuellement dispersées.

Soucieux de promouvoir la transition écologique, notre territoire a également l'ambition du développement des modes de transports doux. Chaque EPCI a avancé sur la question des pistes cyclables notamment. Il apparaît nécessaire aujourd'hui de promouvoir la connexion entre ces équipements afin de densifier le réseau et lui donner une cohérence à une échelle plus vaste que nos simples territoires.

Un schéma de mobilité douce à l'échelle du Nord Moselle est à construire.

Il est essentiel également de donner à nos concitoyens accès à des technologies de transports conformes aux ambitions de la transition écologique.

L'usage de moteurs électriques (en mode hybride ou non) se développe fortement et est appelé à devenir prédominant. Cela nécessite pour nos territoires à la fois des équipements permettant les recharges de ces moteurs, mais aussi une information sur la localisation de ces points en direction des usagers potentiels.

Par ailleurs, l'hydrogène ouvre des perspectives intéressantes. Cette source d'énergie et le mode de motorisation qui en découle semblent bien adaptés aux transports lourds ou collectifs. Cela est vrai pour tout ce qui concerne le transport routier (marchandise et voyageurs), mais aussi pour le transport fluvial (comme le montre le projet Flagship sur la Seine). Le territoire Nord Mosellan offre plusieurs sources d'expérimentations intéressantes : équipements du futur BHNS du SMITU, ou expérimentations pour le transport fluvial sur la Moselle par exemple. Nord Moselle + suivra également avec intérêt les projets de développement de production d'hydrogène qui complèteraient ces expérimentations.

Enfin, nous croyons à la force de l'innovation en matière de mobilité. La situation complexe que nous vivons nous interdit de nous limiter et nous engage à être créatifs. Nord Moselle + suivra donc avec attention le développement de projets expérimentaux tels que « Urbanloop » à Nancy par exemple ou autres.

- **Le Tourisme** : promouvoir et commercialiser la destination Nord Moselle

Le tourisme est source d'opportunités grandissantes pour les territoires, en termes d'image, d'attractivité, d'emploi et d'économie non délocalisable au sens large. Toute l'audace et l'ingéniosité des territoires doivent aujourd'hui se déployer pour imaginer des stratégies capables de répondre aux attentes des clientèles dont les influences sont multiples, complexes, parfois contradictoires, entre réseaux sociaux et goût de l'instantanéité ou quête d'authenticité et de slow tourisme.

La crise sanitaire de la Covid-19 a conduit à de nouvelles expérimentations : raccourcissement des distances, réorientation vers des destinations moins fréquentées, redécouverte d'un patrimoine et de richesses parfois méconnus...

Sans présager de l'inscription dans le temps de ces tendances encore trop conjoncturelles, les acteurs du tourisme peuvent néanmoins y puiser l'inspiration et la conviction que tous les territoires peuvent, s'ils s'en donnent les moyens, structurer une offre touristique attractive.

Plus que jamais, la proximité a du sens en matière de tourisme. Depuis la loi NOTRe de 2015, les intercommunalités sont les acteurs opérationnels principaux du développement touristique des territoires. De la création et gestion des zones d'activités touristiques à la promotion, la gamme de leurs missions et compétences est large et offre la possibilité de stratégies ambitieuses.

Les 6 intercommunalités du Nord mosellan ont fait le choix de coordonner leur stratégie et leurs moyens en matière de tourisme. Cette volonté et cette ambition communes peuvent être déclinée en 3 axes principaux :

Une offre structurée autour de thématiques partagées

Plusieurs thèmes constituent de véritables marqueurs de l'identité du Nord Moselle, et sont aujourd'hui des vecteurs d'attractivité touristique. Les intercommunalités de NOMOS+ ont souhaité qu'ils soient les fils conducteurs d'une offre touristique partagée :

- La Moselle et ses circuits de découverte, et notamment la Véloroute « L'Échappée bleue Moselle-Saône à vélo », itinéraire inscrit au Schéma National des Véloroutes et voies vertes.
- Au-delà de la Moselle, la nature au sens large constitue une offre phare du Nord Moselle, qui appelle à être coordonnée. Les expériences auxquelles elle peut inviter sont nombreuses, de la visite de sites aux activités de sport et de loisirs en passant par la découverte du terroir et de ses produits.
- Le patrimoine fortifié à travers les époques, avec un accent particulier pour le patrimoine Maginot, est un 3ème thème fédérateur fort.

Une promotion et un marketing touristiques concertés

La collaboration en matière de supports de promotion touristique est déjà ancienne, héritée du SMVT des 3 Frontières. Des éditions communes sont notamment produites en matière de calendrier des manifestations, mais aussi de carte touristique, à l'image de la carte « Le Pays des 3 Frontières en Moselle » parue en 2021.

La commercialisation de produits touristiques à l'échelle d'un territoire élargi fait également l'objet de pratiques partagées : promotion et vente des produits de la marque MOSL, réflexions pour la

constitution et la commercialisation de circuits et séjours communs... Cette approche marketing doit se poursuivre et s'intensifier.

Une mise en réseau des Offices de Tourisme

Ces collaborations constituent des jalons vers une mise en réseau destinée à afficher, promouvoir et commercialiser une offre commune pour la destination « Nord Moselle ».

- **Développement économique / attractivité**

Dans le domaine du développement économique, les six EPCI membres de NM+ ont créé le Syndicat E-LOG'IN 4 dès 2014 afin de donner une nouvelle dynamique à l'espace portuaire de Thionville/ Illange/ Uckange/ Florange.

L'objectif partagé vise à aménager une ZAC à vocation industrielle et logistique sur d'anciennes friches de la sidérurgie. Afin de consolider les prospects internationaux qui ont manifesté de l'intérêt pour le site, il est indispensable de maîtriser le coût du foncier impacté par les travaux de dépollution. Le classement du site portuaire parmi les sites industriels français « clés en mains » et l'accès au Fonds friches mis en place par l'État et la Région constituent des atouts pour cette reconversion.

Parmi les projets envisagés sur le périmètre portuaire, le pôle agroalimentaire transfrontalier nord lorrain doit voir le jour à l'initiative des 6 EPCI de NM+. Initié en 2012 à la suite de la fermeture de l'abattoir de Metz et relancé en 2018 avec un périmètre d'actionnaires élargi à la Meurthe-et-Moselle et au Luxembourg, le futur abattoir vise un potentiel proche de 1 500 tonnes toutes filières.

Autre enjeu important commun à nos territoires : le développement de l'économie numérique. Plusieurs projets entendent répondre à des problématiques partagées : le pôle numérique Thi'Pi, le futur Digital Lab d'ArcelorMittal, la Smart City avec au cœur du dispositif la gestion de la donnée. Par ailleurs, la nécessaire prise en compte de la médiation et de l'inclusion numériques et le développement de nouveaux usages numériques appellent des réponses partagées.

- **Enseignement supérieur**

S'agissant de l'enseignement supérieur, le confortement de l'IUT de Thionville/Yutz, grâce en particulier à l'ouverture récente d'un 4ème département « hygiène sécurité environnement », et le développement de nouvelles formations diplômantes sur le Nord mosellan vont trouver à se concrétiser à travers l'approbation d'un protocole d'accord intercommunautaire. Il s'agit par cette action d'ancrer l'enseignement supérieur comme vecteur d'attractivité du territoire et de soutenir la recherche, en lien avec l'IUT, les industriels et les pôles de compétitivité, au service du développement de l'emploi.

L'ouverture de ces nouvelles formations supérieures pose avec plus d'acuité la question du développement de l'offre d'hébergement pour les étudiants. Des initiatives visant à la création de nouveaux logements seront engagées en lien avec les bailleurs sociaux et les opérateurs immobiliers du territoire.

- **Transfrontalier**

Le fait transfrontalier, à l'échelle du Nord mosellan, constitue historiquement un aspect de la vie locale. Il s'est inscrit ainsi dans les géographies sociales et économiques de ce territoire et a contribué à forger une identité territoriale singulière. Franchir les frontières pour les entreprises et les ménages est donc devenu un acte de la vie quotidienne. Son intensification avec la libre circulation fixée par les traités européens et le développement économique du Grand-Duché du Luxembourg doit amener aujourd'hui les territoires à définir et concevoir des politiques publiques davantage interterritoriales et transfrontalières. Il s'agit face à cette trajectoire globale de développement dépassant parfois les compétences de chacun de nos EPCI, de proposer une réflexion et des modalités d'intervention suffisamment agiles et susceptibles d'accompagner voire d'anticiper les modes de vie et les usages des acteurs locaux (habitants et entreprises) qui eux s'affranchissent des limites administratives de nos communes, nos EPCI et de nos pays. Les tendances démographiques luxembourgeoises et sarroises (population générale et active) doivent enfin amener à mettre en œuvre rapidement de véritables démarches transfrontalières structurantes pour éviter encore de subir.

L'accès aux ressources (emploi, marchandises, biens de consommation, loisirs...) de part et d'autre des frontières par les ménages et les entreprises a eu pour première conséquence une évolution importante des mobilités locales. Les marchés de l'habitat ont également été impactés conduisant certains de nos ménages à ne plus trouver des solutions de logement dans nos territoires. Les enseignements tirés de ces bouleversements économiques et sociologiques et les premières réponses apportées en matière de mobilité, d'immobilier d'entreprises, de formation, de projet urbain et de gouvernance conduisent à engager une nouvelle étape d'intervention.

C'est dans le sens de ce constat global d'une asymétrie des relations frontalières que les collectivités associées du Nord mosellan manifestent leur volonté de devenir actrices de leur destin frontalier en construisant des projets avec les autorités locales allemandes, luxembourgeoises et belges voisines et non en subissant les effets collatéraux de la libre circulation. Collaborer en devenant partenaires sur les sujets de la mobilité, de l'emploi et des services s'avère être une étape incontournable pour le développement futur de l'espace Nord mosellan et des territoires à la fois locaux et transnationaux dans lesquels elle s'insère. L'impératif est dès à présent de réévaluer l'échelle de réflexion pertinente pour les programmations infrastructurelles, économiques, culturelles et éducatives locales.

Stratégie du territoire de la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette

La communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA) est une communauté de communes françaises situées à cheval sur les départements de la Moselle et de Meurthe-et-Moselle, en région Grand Est. Elle est constituée de 8 communes (2 en Meurthe et Moselle, 6 en Moselle).

En octobre 2009, le Président de la République française a initié la démarche de création d'une Opération d'Intérêt National (OIN). L'OIN Alzette-Belval est atypique puisque contrairement aux OIN existantes, elle ne se raccroche pas à une métropole et ne se résume pas uniquement à la construction ou la réhabilitation d'un quartier.

Cette OIN doit reconquérir un cadre de vie de qualité en recherchant la mixité des fonctions urbaines, la réinsertion des friches industrielles, le renouvellement de centres anciens, l'amélioration de la qualité résidentielle dans les secteurs denses, mais aussi périurbains, tout en tenant compte des espaces naturels, des sites et espèces à protéger présents sur le territoire.

À ce titre, il est prévu à l'horizon 2035 le doublement de la population sur le territoire.

Compte tenu des enjeux, la CCPHVA a établi un projet de territoire 2014-2024. Il a été adopté par le conseil communautaire le 28 février 2013. C'est donc dans la continuité de ce projet que les principaux axes du développement du territoire 2025-2035 s'inscriront :

ÉCONOMIE

- Contribuer à la réussite économique en favorisant le développement de l'économie résidentielle

Le territoire de la CCPHVA bénéficie d'une attractivité nouvelle, porteuse au niveau du développement économique résidentiel. En effet, de nombreux facteurs contribuent à l'accroissement démographique attendu sur les 15 prochaines années : politique d'aménagement ambitieuse dans le cadre de l'OIN (+8 000 logements) côté français et pour la partie luxembourgeoise : la zone Alzette-Belval, l'Université du Luxembourg à Belval (7 000 étudiants et chercheurs)...

La CCPHVA doit, dès lors, accompagner ce développement d'envergure en proposant :

- une offre commerciale riche et adaptée avec de nouveaux services aux habitants et en renforçant l'emprise commerciale du territoire, encore trop peu marquée actuellement. Cette offre s'inscrira en complémentarité avec les grands pôles de consommation déjà identifiés (Linkling à Thionville, Pôle Europe à Mont-St-Martin, grands centres commerciaux du Sud Luxembourg comme le Belval-Plaza).

- d'impulser des initiatives de proximité tendant à structurer le tissu (coopération entre secteurs, entre commerces avec l'appui des consulaires) et renforcer son caractère concurrentiel et attractif.

AMÉNAGER UN ECO-TERRITOIRE TRANSFRONTALIER ATTRACTIF ET DÉMONSTRATEUR

Valoriser les ressources par des savoir-faire innovants

Depuis 2008-2009, la CCPHVA a souhaité impulser une réelle politique de développement durable sur son territoire, comme en témoigne notamment l'obtention de la labellisation Ecocité, son parc éolien. Pour cela, deux leviers principaux ont été définis : la maîtrise des consommations d'énergies et le développement des énergies renouvelables.

À ce titre, et après avoir renouvelé l'ensemble de l'éclairage public sur le territoire, la CCPHVA souhaite aller encore plus loin par la mise en œuvre d'un système d'éclairage autonome innovant intégrant la production, le stockage batterie et hydrogène, la distribution et la revente éventuelle de l'énergie pour environ 540 candélabres.

De plus, la CCPHVA s'est engagée sur le site de sa déchèterie dans un projet innovant PRELUDE qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie territoriale TEPCV (Territoire à Énergie positive pour la Croissance verte). Ce projet associe une éolienne et un système de cogénération alimenté par le bio déchet.

Dans cette continuité, un autre projet relatif à une unité de méthanisation agricole de 100 Nm³ en injection devrait s'adosser à PRELUDE, et permettra à terme l'alimentation de 2 camions-benne à ordures ménagères à gaz.

Pour 2022-2023, la CCPHVA travaille sur la mise en œuvre d'une centrale énergétique pour le pôle culturel en lieu et place de la chaudière gaz, qui pourrait couvrir en plus l'énergie nécessaire pour d'autres bâtiments.

Enfin, la CCPHVA souhaite tendre vers une autonomie énergétique totale pour son site de la déchèterie et à ce titre elle envisage l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture ainsi qu'au sol.

La CCPHVA entend ainsi participer à l'effort national de diversification du bouquet énergétique, en contribuant à la décentralisation progressive des modes de production d'électricité.

De plus, dans le cadre de son projet de territoire intelligent Eclor (projet unique en France), la CCPHVA va poursuivre ses développements autour du numérique pour améliorer le cadre de vie de ses habitants, et des habitants nord mosellans, optimiser le service public et travailler à la question du développement durable. En effet, CCPHVA s'est engagée dans un processus d'essaimage qui consiste à une réplique ou un développement de la smartcity et de l'utilisation de la plateforme Eclor, propriété de la CCPHVA, auprès d'autres acteurs publics, mais aussi privés. Dans ce contexte, la CCPHVA est avec Metz Métropole, chef de file pour apporter une réponse à l'appel à projets « Territoires intelligents et durables » en septembre 2022.

FAIRE DU TERRITOIRE UN CARREFOUR DE L'ÉCOMOBILITÉ ET DE L'INTERMOBILITÉ EN LORRAINE NORD

Anticiper les besoins et les nouvelles pratiques de mobilité

La CCPHVA est un territoire périurbain aujourd'hui fortement dépendant de l'automobile. Avec près de 70% des actifs employés au Grand-Duché, elle subit une importante saturation des axes routiers

du fait de la forte polarisation des déplacements pendulaires vers le Luxembourg. La tendance est à l'augmentation de ces flux domicile-travail et de transit dans les années à venir.

En termes de déplacement, les principaux enjeux de la CCPHVA, notamment repris dans le projet de territoire 2014-2024, sont d'organiser et de structurer la mobilité au sein du territoire en lien avec les agglomérations voisines, d'améliorer l'intermodalité et de favoriser les mobilités alternatives à la voiture personnelle, tel que le vélo en développant son réseau de pistes cyclables entre autre.

La CCPHVA reconnaît la nécessité de disposer d'un maillage de transports en commun performant à la fois intramuros et ouvert sur les grands axes de mobilité (Thionville/Hayange, Longwy et le Luxembourg). Dans cet esprit la CCPHVA a pris la compétence mobilité en juillet 2021.

Pour limiter l'impact sur les flux en augmentation, une étude sur la mise en place de lignes de bus transfrontalières BHNS, liaison A30 / Belval, création de parkings de covoiturages, est portée par le GECT et est en cours de réalisation.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA CCPHVA

Le 25 février 2020 la Communauté de Communes Pays-Haut Val d'Alzette s'est doté d'un outil de planification stratégique et durable pour son territoire : Le Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat. Le PLUiH fait partie intégrante du projet EcoCité et répond aux enjeux du pilier social et sociétal qui sont notamment : - La coordination entre le traitement des quartiers nouveaux et des quartiers anciens d'une part et des quartiers à différents types d'habitat d'autre part ; - Favoriser la mixité sociale et développer des capacités d'accueil pour les personnes les plus fragiles dans une logique d'inclusion sociale. - Prendre en compte la mobilité résidentielle des retraités, leur rôle croissant sur le marché du logement... - Favoriser l'implantation de services à la personne facilitant le développement de l'emploi local tout en permettant à tous de vivre dans un environnement agréable et socialement équilibré - Le maintien ou amélioration de l'équilibre fonctionnel du territoire et recherche de cohésion urbaine, en explicitant les conditions de préservation des équilibres entre habitat et emploi.

Parallèlement la CCPHVA poursuit son opération programmée d'amélioration de l'habitat engagée depuis 2015. Cette opération permet d'accompagner financièrement les propriétaires occupants et également les propriétaires bailleurs sur des travaux touchant :

- la lutte contre les précarités énergétiques ;
- l'adaptation des logements aux besoins des personnes âgées et /ou handicapées ;
- la lutte contre l'habitat indigne ;
- la lutte contre la vacance.

Enfin dans le cadre de sa plateforme de rénovation énergétique : 'Écorénov', la CCPHVA poursuit, via le dispositif Service d'Accompagnement pour la rénovation énergétique (SARRE) son objectif de simplification du parcours d'accompagnement des ménages et de massification de la rénovation du bâti résidentiel avec des projets de qualité.

SERVICES À LA POPULATION

Conformément à la réglementation, la CCPHVA va lancer une étude de faisabilité pour la création d'une aire des gens du voyage de 30 emplacements.

LA CCPHVA a déployé la fibre sur 4 communes mosellanes en partenariat avec Moselle fibre. Elle prévoit de poursuivre son action en 2022-2023 sur les communes d'Audun-le-Tiche et Russange. Dans le même temps, un déploiement sur les communes Meurthe et mosellanes Thil et Villerupt sera réalisé avec le concours de la société Orange.

FAIRE DE LA CULTURE UN MOTEUR POUR LE TERRITOIRE

Dans le cadre de sa politique culturelle, la CCPHVA a construit un pôle culturel : L'ARCHE. Cet établissement contribue au développement d'un projet novateur autour des arts numériques au service du spectacle vivant et l'événementiel. Inauguré en février 2022, l'objectif est désormais d'installer définitivement L'ARCHE dans le paysage culturel local, national et international.

Dans le même temps, la CCPHVA et ses communes membres sont partie prenante d'ESCH 2022 – Capitale européenne de la culture. À ce titre, de nombreuses actions culturelles sont organisées avec et sur le territoire des communes, ainsi qu'avec des acteurs locaux.

ACCROITRE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE PAR LE TOURISME

Développer le tourisme et l'offre de loisir pour les populations

LA CCPHVA a formalisé une convention de partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFR). Elle comptabilise aujourd'hui 100 km de sentier de randonnée sur son territoire.

Le 28 octobre 2020, la région de la Minette est devenue une réserve de biosphère reconnue par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Force est de constater que la CCPHVA dispose de terrains jouxtant cette réserve dans laquelle on peut y retrouver une biosphère à l'identique.

Garantir la qualité urbaine et un cadre de vie agréable

L'identité du territoire de la CCPHVA repose notamment sur un bâti riche et diversifié hérité de son passé agricole (centre ancien, fermes...) et industriel (cités minières, friches, éléments patrimoniaux caractéristiques ...). La CCPHVA souhaite préserver les particularités et les atouts de son paysage et renforcer son attractivité et son image, à travers le projet d'itinéraires de promenades et de découverte. L'objectif est de proposer aux communes traversées par une liaison douce une série de conseils et d'aides à la décision pour valoriser leurs centres-bourgs et leurs éléments de patrimoine afin d'instituer des points de passage et de halte pour les promeneurs.

Développer le tourisme et l'offre de loisir pour les populations

Le vélo est le mode de déplacement le plus adapté pour les déplacements quotidiens de moins de 7km. Alzette Belval est un territoire dense et urbain qui s'organise autour d'un espace frontalier fonctionnel

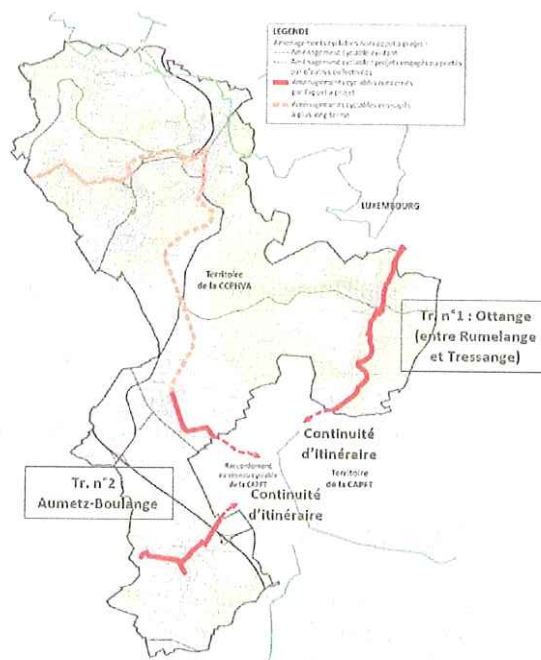
dynamique où l'afflux de nouvelles populations combiné aux infrastructures que nécessite cette tendance démographique entraînent la mise en œuvre de mobilités douces. Dans cet esprit, la CCPHVA a mené en 2017-2018 une étude d'optimisation de la mobilité (Plan Global de Déplacement) sur son territoire afin de définir une stratégie opérationnelle de déplacement et un plan d'actions.

L'enjeu de cette action est de développer des solutions de mobilité douce adaptées aux spécificités du territoire, dans une recherche d'innovation et de performances (réduction des gaz à effet de serre, amélioration des flux, changements durables des habitudes de déplacements au profit de solutions de mobilité alternatives...).

Plusieurs liaisons cyclables structurantes ont été identifiées dans le cadre de ce schéma, en particulier l'axe entre le Luxembourg, Ottange et Nondkeil, le long de la vallée de la Kayl.

Les axes retenus sont :

Aménagements cyclables concernés par l'appel à projets « aménagements cyclables – GRAND EST 2022 »



Liaison	Itinéraire
A	Audun-le-Tiche Aumetz
B	Aumetz – Boulangé Tr n°2
C	Ottange - Luxembourg (Rumelange) Tr n°1
D	Audun-le-Tiche - Villerupt - Thil

Une priorité a été donné pour les liaisons B et C.

Dans le cadre de la promotion du patrimoine industriel ou autre, il convient de prévoir des points de haltes remarquables pour le public (marcheurs confirmés, promeneurs occasionnels, familles, personnes âgées et à mobilité réduite). Pour valoriser et mettre en exergue le patrimoine existant, la CCPHVA a conventionné avec les offices du tourisme de Longwy et de Thionville. Un répertoire des sites est en cours de réalisation.

ÉDUCATION

Développer l'enseignement, la formation professionnelle et la recherche, dans un cadre transfrontalier

La CCPHVA a tissé des liens étroits avec ses voisins luxembourgeois, notamment au travers du GECT Alzette-Belval. Les élus du territoire souhaitent renforcer cette coopération en incitant les acteurs de la formation présents sur son territoire à mettre en place des cursus transfrontaliers. Il s'agira ainsi de s'appuyer sur le lycée technologique et professionnel Saint-André d'Ottange (qui propose des formations spécialisées dans les métiers de bouche et la filière de l'optique et de la lunetterie) pour permettre aux étudiants inscrits dans ces cursus de suivre des stages de formation en alternance au Luxembourg. En parallèle, la CCPHVA jouera un rôle de facilitateur au niveau institutionnel, en encourageant la reconnaissance des diplômes entre les deux États. Cette reconnaissance est en effet une condition obligatoire pour la création d'une filière de formation en alternance à l'échelle transfrontalière. À terme, les élus souhaitent mener une réflexion sur l'implantation d'un lycée transfrontalier.

Promouvoir l'enseignement, la formation professionnelle et la recherche

Dans le cadre de l'EcoCité, les nouvelles constructions devront respecter des normes strictes en matière environnementale. Pour répondre à cette problématique, la CCPHVA, en lien avec les chambres consulaires et l'Education Nationale, souhaite encourager le développement des nouveaux métiers du bâtiment et de l'écoconstruction. L'action de la CCPHVA se déroulera en deux phases : une phase de promotion et de valorisation des métiers de l'écoconstruction et autres et une phase d'accompagnement et d'encouragement à la création d'une filière de formation spécifique ou l'étude d'une maison du projet.

□ **Vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme**

Intitulé du projet	Porteur	Maturité du projet « relance » ou « à faire murir »	Projets prioritaires <u>choix à faire collectivement par les signataires qui s'engagent à faire avancer ces projets dans l'année en cours (actualisation annuelle)</u>
Aire des gens du voyage - FICHE 1	CCPHVA	relance	oui
Mobilité Douce – réalisation d'un réseau de piste cyclable FICHE 2	CCPHVA	relance	oui
Mobilité Douce – Station vélo- FICHE 3	CCPHVA	relance	oui
Eclairage autonome – Smart Lighting, Energy, Parking FICHE 4	CCPHVA	relance	oui
Centrale énergétique - FICHE 5	CCPHVA	relance	oui
Usages numériques innovant au service de la population – FICHE 6	CCPHVA	relance	oui
Circuit transfrontalier de l'Acier- FICHE 7	CCPHVA	relance	oui
Escape Game à vélo- FICHE 8	CCPHVA	A faire murir	oui
Réserve Biosphère UNESCO FICHE 9	CCPHVA	relance	oui
Centre aquatique FICHE 10	CCPHVA	À faire murir	oui

Chaque **projet prioritaire** fera l'objet d'une « **fiche projet** » - modèle joint (descriptif détaillé, partenaires, plan de financement, calendrier de réalisation...).

*Cette partie 2) « portée et contenu du pacte » (intégration des contrats, construction/actualisation de la stratégie et choix des projets prioritaires) est nécessairement évolutive. Les projets sont incrémentés au fur et à mesure et le contenu du Pacte fera l'objet d'une **actualisation annuelle**. Ces modifications, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux projets ou partenariats, seront validées par la gouvernance (cf. §3 ci-dessous) et intégrées « au fil de l'eau » dans le Pacte **sans procédure d'avenant**.*

« Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'État. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en

fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés. »

3. Processus de choix et de financement des projets

1. Le territoire identifie le **vivier de projets** qu'il estime structurants, décisifs, importants pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer dans son PTRTE.
2. Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le **caractère prioritaire des projets** (au regard de la stratégie du territoire et des financements disponibles).
3. Les parties prenantes s'engagent à **faire avancer les projets retenus comme prioritaires** soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE est bien évolutif.
- **Zoom sur la relance** : les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (réalisé en 2021 ou début 2022), feront l'objet d'un examen conjoint par l'État et la Région au sein d'un comité départemental ad hoc, voire Régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets retenus pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.

4. Les engagements des partenaires

- Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026**
 - Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.
 - Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.
- Les engagements du territoire :**
 - Identifier un référent technique.
 - Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.
 - Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.
- Les engagements de la Région :**
 - Accompagner la démarche en proximité grâce à votre Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.
 - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrats préexistants signés par la Région.
 - Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
 - Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement, en mobilisant l'ensemble des dispositifs de la Région et le fonds territorial d'accompagnement des territoires.

- Ce document est sans incidence financière pour la Région : les projets listés sont indicatifs et leur financement sera envisagé ultérieurement après passage en commission permanente

□ **Les engagements de l'État :**

- Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État.
- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes.
- Contribution à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE.

● **Les contacts techniques du PTRTE**

Territoire	Région	État
<p>MORESTIN Thierry DGS Thierry.morestin@ccphva.com</p>	<p>Alexandre MAJERCSIK Directeur de la Maison de la Région Thionville-Longwy alexandre.majercsik@grandest.fr Tel : 03 87 33 60 38</p> <p>Virginie LEDERMANN Cheffe du service développement territorial de la Maison de la Région Thionville-Longwy virginie.ledermann@grandest.fr Tel : 03 87 31 81 57</p> <p>Laurent DALSTEIN Chargé de mission contractualisation Direction de la Cohésion des Territoires Tel : 03 87 33 61 33 laurent.dalstein@grandest.fr</p>	<p>Secrétaire général Sp-thionville@moselle.gouv.fr Anne ALBERT DCAT Préfecture de la Moselle Anne.albert@moselle.gouv.fr</p>

Gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra

Comité de Pacte intégrateur

Il est le lieu de définition, d'évaluation et d'actualisation de la stratégie du territoire. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets. Il définit l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

Préciser le degré de rationalisation des comités de pilotage préexistants, l'échelle géographique de la gouvernance (inter-PTRTE possible)

Composition du comité de pacte



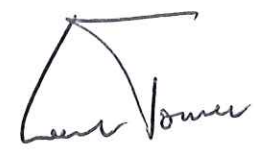
État : Préfet de Département ou son représentant

Région : Vice-Président et/ou le Directeur de la Maison de la Région

EPCI(s) : Président ou son représentant

Autres (le cas échéant) : Département, opérateurs, force vive du territoire, financeurs...

● **Signataires du Pacte :**

Territoire	Région	État
Président de la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette  Patrick Rüsser	Président de la Région Grand Est  François Grosdidier Jean Rottner	Préfet de département  Laurent Touvet
Autres (le cas échéant) : Président du Conseil Départemental, Président du Pays/PETR...		

Annexes

Bilan écologique du territoire

Fiches projet des projets prioritaires

Annexe :

- Annexe 1 -Tableau récapitulatif des projets du territoire (intercommunalité et communes) et fiches projets
- Annexe 2 – Tableau récapitulatif des aides accordées par l'Etat en 2020 et 2021
- Annexe 3 - Tableau récapitulatif des aides accordées par la Région en 2020 et 2021
- Annexe 4- Tableau des indicateurs écologique du territoire

Annexe 1

Tableau récapitulatif des projets communaux

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

Commune	Fiche	Intitulé du projet	Échéancier des réalisations	Montant total du projet
CCPHVA	1	Marché de performance énergétique smart lighting, Energy, parking	2022/2023	2 493 102,86 €
	2	Usages numériques innovant au service de la population	06-2022/06-2023	633 701,06 €
	3	Réalisation d'un réseau de piste cyclable	Printemps 2022/ Hiver 2025	7 380 000 €
	4	Centrale énergétique Micheville	2023	903 000 €
	5	Création d'une aire d'accueil des gens du voyage	2023 ou 1 ^{er} semestre 2024	2 000 000 €
	6	Circuit transfrontalier de l'Acier	02-03/2023	30 000 €
	7	Installation de stations Vél'Ok	2022-2023/2023	28 825 €
	8	Escape game à vélo	01-06/2023	30 000 €
	9	Réserve de biosphère UNESCO	02-2023/ Indéterminée	28 000 €
	10	Aménagement d'un centre aquatique	Août 2024-2025/ Octobre 2026-2027	7 200 000 €
	11	Cantebonne - Développement économique	2022-2023/ 2023-2024	1 000 000 €
Audun-le-Tiche	1	Création d'un parking derrière la gare	08-10/2022	143 742,50 €
	2	Création bulle nature à l'école La Dell	06-09/2022	314 970,00 €
	3	Réfection des vestiaires de la salle Tomassi	07-09/2022	150 093,08 €
	4	Création d'une maison de santé	2022/2023	500 000,00 €
	5	Création d'un atelier municipal	01-09/2023	498 000,00 €
	6	Restructuration de l'école élémentaire Jean-Jacques Rousseau	01-09/2023	699 000,00 €
	7	Renforcement et extension réseau d'eau	2023	1 900 000,00 €

Commune	Fiche	Intitulé du projet	Échéancier des réalisations	Montant total du projet
Audun-le-Tiche	8	Réfection de la piste d'athlétisme	01-06/2024	406 680,00 €
	9	Création d'un terrain de foot synthétique	01-09/2024	1 170 903,60 €
	10	Restructuration de la salle Jean Moulin	2024/2025	NC
	11	Rénovation thermique des bâtiments	2025	NC
	12	Création d'une piscine sur l'ancien site de la piscine ERA	NC	NC
	13	Création d'une salle de sport pour le nouvel établissement scolaire	2027	NC
	14	Extension de la MJC	NC	NC
	15	Aménagement ludique du carreau de la mine	NC	NC
	16	Création d'une structure d'accueil pour les jeunes à Audun-le-Tiche	NC	NC
Aumetz	1	Rénovation écologique bâtiments scolaires et extérieurs	2023/2024	2 000 000 €
Boulangé	1	Création d'une salle multisports	03-2023/02-2025	
Ottange	1	Création d'une extension au périscolaire	01-2023/01-2024	330 000 €
	2	Création d'un lieu culturel	01-2025/01-2027	1 000 000 €
	3	Création d'une salle multifonctions	01-2024/01-2025	440 000 €
	4	Terrain de foot	01-07/2025	300 000 €
	5	Construction de terrains couverts de tennis	01-2024/01-2025	500 000 €

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

• Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE :

RIB : 30001 00529 D5760000000 53

Adresse : 390 rue du Laboratoire

Nom du représentant légal : Patrick Risser

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Thierry Morestin

Téléphone du référent : 07.81.05.86.23

Adresse électronique du référent : thierry.morestin@ccphva.com

• Descriptif du projet

Intitulé du projet : Marché de performance énergétique smart lighting, Energy, parking

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Territoire CCPHVA

Descriptif du projet :

La Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette a dans le cadre d'un marché général de performance énergétique requalifier entièrement le parc d'éclairage public du territoire. Cette opération a pour ambition de :

- Améliorer les performances énergétiques en diminuant de 70% à 80% les consommations
- Optimiser le fonctionnement en déployant des solutions d'éclairage intelligent et une hypervision territoriale de gestion du service en lien notamment avec le projet smart city ECLOR
- Produire de l'énergie par le déploiement de panneaux photovoltaïques et d'éolien de toits
- Optimiser la circulation en déployant une solution de gestion intelligente des parkings toujours en lien avec le projet de territoire intelligent ECLOR.

Impact socio-économique et environnemental :

- Baisse importante de la consommation d'énergie
- Mise en place d'une trame noire permettant un éclairage préservant la faune et la flore
- Utilisation du numérique pour optimiser le fonctionnement de service
- Travail en lien avec le groupe Valo pour intégrer de l'insertion dans le cadre du marché et mise en place d'une formation sur une filière au titre des questions d'éclairage public
- Déploiement de solutions innovantes portées par des PME faisant partie des réseaux d'innovation du Grand Est

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

Pour aller plus loin, la CCPHVA souhaite lever :

1- la tranche optionnelle relative au smart lighting : concerne 540 points lumineux (éclairage autonome : candélabre équipé de LED et d'un panneau photovoltaïque relié à une « armoire » de stockage batterie et hydrogène)

Ce projet va permettre à la collectivité de pouvoir dégager des économies financières, et d'être soit en autoconsommation ou de la revente dans le cas d'une réinjection dans le réseau. L'opération va également permettre de réaliser des économies d'énergie substantielles permettant de répondre aux enjeux climatiques.

2- la tranche optionnelle relative à la smart énergie : En complément de la supervision Smarteo intégré dans la tranche ferme, pour le suivi des consommations de la tranches ferme, il s'agit d'intégrer la remontée d'information des compteurs linky pour les bâtiments institutionnel, mairie, crèches, services techniques, bâtiments communaux

3- la tranche optionnelle relative au smart parking : association de flux de caméras et d'algorithmes puissants qui permettront de détecter de nombreux objets en temps réel et en différé, afin d'optimiser les services et permettront d'apprécier par exemple, la fréquentation d'une rue, le taux de rotation de places de stationnement etc...(sur Ottange : 4 caméras, 4 licences flux, 1 serveur, 1 abonnement 4G et 1 maintenance annuelle)

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 2023

Date de délibération sur le projet : 7 octobre 2020

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	2 493 102.86		Tranches optionnelles
Montant total du projet	2 493 102.86		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Département	300 000.00	12	Moselle Ambition
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC, CLIMAXION...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	2 193 102.86	88	
Montant total des recettes	2 493 102.86		

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE :

RIB : 30001 00529 D5760000000 53

Adresse : 390 rue du Laboratoire

Nom du représentant légal : Patrick Risser

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Thierry Morestin et florent Rondelli

Téléphone du référent : 07.81.05.86.23 et 07.50.56.02.56

Adresse électronique du référent : thierry.morestin@cphva.com et florent.rondelli@cphva.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Usages numériques innovant au service de la population

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/Interterritorial

Adresse postale du projet : territoire de la CCPHVA

Descriptif du projet :

Dans le cadre de son projet de territoire intelligent Eclor (projet unique en France), la CCPHVA va poursuivre ses développements autour du numérique pour améliorer le cadre de vie de ses habitants, optimiser le service public et travailler à la question du développement durable. Plusieurs actions structurantes sont identifiées :

- **Développement de la plateforme smart city ECLOR.**

La plateforme smart city de la CCPHVA sera déployée au cours de l'année 2021, dans ce cadre, la collectivité entend poursuivre le déploiement de nouvelles briques technologiques autour de nouveaux services et du renforcement du principe d'API générique permettant l'essaimage à d'autres collectivités du projet. L'objectif est que cette plateforme continue à être identifiée comme un modèle de référence à l'échelle nationale.

- **Déploiement de nouveaux usages numériques pour le territoire**

Ici, trois thématiques sont identifiées.

Tout d'abord, la question de la **santé et du maintien à domicile** des personnes les plus vulnérables. La CCPHVA travaille avec la solution Ogénie portée par Engie pour amener une solution numérique aux personnes dépendantes et fragiles sur son territoire. Il s'agit d'un déploiement pilote en Région.

Puis la **question environnementale** avec le déploiement de capteurs sur le territoire afin de connaître le niveau de pollution, l'évolution des pollens dans l'air, l'optimisation de la gestion des espaces vers ou encore le déneigement. L'ensemble des données récoltées seront

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

transmises à la plateforme ECLOR et répercutées sur l'espace public à travers des panneaux d'informations intelligents. Le croisement de l'ensemble de ces données permettra d'une part d'optimiser le service public et d'autre part d'apporter une information claire aux habitants sur l'impact de certains comportements (par exemple le lien entre la voiture, la pollution de l'air et les allergies).

Enfin, la mise en place de caméra intelligente afin d'avoir une analyse fine des mobilités et de sécuriser les secteurs contre l'incivisme et les actes malveillants. Les données recueillies pourront, dans le cadre d'un travail coopératif, être partagées avec l'ensemble des services de sécurité et de protection des habitants.

Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : juin 2021

Fin prévisionnelle des travaux : juin 2023

Date de délibération sur le projet : 12 mai 2021 pour la partie évolution de la plateforme smart city

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	633 701.06		
Montant total du projet	633 701.06		

Financements	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL relance	158 425.27	25	
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input checked="" type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public	126 740.21	20	ADEME
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	348 535 .58	55	
Montant total des recettes	633 701.06		

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

• Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE :

RIB : 30001 00529 D5760000000 53

Adresse : 390 rue du Laboratoire

Nom du représentant légal : Patrick Risser

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Eric Dasilva

Téléphone du référent : 07.50.55.58.09

Adresse électronique du référent : eric.dasilva@ccphva.com

• Descriptif du projet

Intitulé du projet : Réalisation d'un réseau de piste cyclable

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : territoire de la CCPHVA

Descriptif du projet :

La CCPHVA est la deuxième portée d'entrée du Luxembourg, la mobilité est un enjeu majeur pour le territoire. Pour l'heure, la voiture est le moyen de transport le plus utilisé. Pour traiter cette problématique la communauté de communes a décidé de prendre la compétence mobilité par délibération du 30 mars 2021.

De plus, la collectivité porte depuis l'automne une étude en vue de réaliser un schéma d'aménagement des modes doux de déplacement. L'objectif est de raccorder :

- les communes du territoire entre elles
- le territoire aux EPCI voisins
- le territoire au Luxembourg

Ce programme de mobilité a été construit en cohérence avec les programmes d'aménagement de l'EPA Alzette Belval et ceux de l'État luxembourgeois. L'objectif est de proposer un mode de déplacement alternatif à la population.

Impact socio-économique et environnemental :

- Offrir des offres de mobilité de déplacement alternatives à la voiture en contribuant à la promotion du vélo ;
- Développer la mobilité quotidienne à vélo ;
- Baisse des émissions de gaz polluant.

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ?

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

Le projet s'inscrit dans le cadre de la prise de compétence de la mobilité par la CCPHVA. Ces projets doivent offrir la possibilité aux travailleurs frontaliers une alternative aux déplacements domicile/travail depuis la France vers le Luxembourg effectués aujourd'hui en voiture individuelle.

Dans la continuité de ses actions en faveur de la transition écologique et face au contexte de changement climatique, la CCPHVA souhaite inscrire la pratique du vélo comme une véritable solution de mobilité au quotidien.

La réalisation de ces aménagements cyclables va également permettre de réaliser des économies d'énergie substantielles permettant de répondre aux enjeux climatiques.

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ?

CCPHVA

EPA Alzette-Belval

Groupement Européen de Coopération Transfrontalière (GECT)

Communauté d'Agglomération Thionvilloise

Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : Printemps 2022

Fin prévisionnelle des travaux : Hiver 2025

Date de délibération sur le projet : 30 mars 2021

Plan de financement

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	7 380 000		
Montant total du projet	7 380 000		

Financements	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input checked="" type="checkbox"/> Europe			FEDER :
<input checked="" type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Département		20	Le département 57 pourrait apporter une subvention Moselle ambition à confirmer
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public	2 952 000	20	Appel à projet Velo de l'Etat
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	4 428 000	60	
Montant total des recettes	7 380 000		

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

• Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE :

RIB : 30001 00529 D5760000000 53

Adresse : 390 rue du Laboratoire

Nom du représentant légal : Patrick Risser

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Antoine Villemain

Téléphone du référent : 07.72.51.75.76

Adresse électronique du référent : antoine.villemain@ccphva.com

• Descriptif du projet

Intitulé du projet : Centrale énergétique Micheville

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : territoire de la CCPHVA

Descriptif du projet :

La communauté de communes souhaite être un acteur majeur de la transition énergétique et devenir un territoire bas carbone. Dans le cadre de la réalisation de l'Arche sur le site de Micheville, la question de la gestion énergétique du bâtiment s'est posée. Le territoire a souhaité porter une opération permettant de mutualiser les usages avec un autre bâtiment public (en l'occurrence un groupe scolaire) et les aménagements portés par l'EPA Alzette Belval.

L'enjeu est également de porter un système proposant un mixte énergétique avec un minimum de 65% d'énergie renouvelable afin d'accompagner la transformation du site de Micheville en zone bas carbone. Le projet est structuré pour fonctionner en deux temps, d'abord prise en charge des bâtiments publics puis des aménagements EPA comme suit :
Besoins en puissance = 375 kW

Phase 1 - base

PAC 50 kW avec 350 m² de panneaux solaires hybrides PV/T – réseau basse température

Chaudières bois plaquettes 100 kW – Réseau haute température

Chaudière gaz 280 kW – Réseau HT

- Total en puissance installée = 430 kW

- Total en puissance à - 15 °C = 380 kW

Taux de couverture ENR : 82 %

Phase 2

PAC 50 kW supplémentaire à raccorder sur les panneaux solaires PV/T – réseau BT

PAC 150 kW supplémentaire avec sondes géothermiques verticales – réseau BT

2ème Chaudière gaz de 260 kW – Réseau HT

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

- Total en puissance installée = 890 kW
- Total en puissance à - 15 °C = 790 kW

Appoint Température ECS en sous-station des 200 logements (4/5 lots) et école

Taux de couverture ENR : 71 %

Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2023

Fin prévisionnelle des travaux : 2023

Date de délibération sur le projet : /

Plan de financement

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
investissement uniquement			
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	903 000		
Montant total du projet	903 000		

Financements	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL relance	270 900	30	
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			FEDER :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public	451 500	50	ADEME
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	180 600	20	
Montant total des recettes	903 000		

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

• Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE :

RIB : 30001 00529 D5760000000 53

Adresse : 390 rue du Laboratoire

Nom du représentant légal : Patrick Risser

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Eric Da Silva

Téléphone du référent : 07.50.55.58.09

Adresse électronique du référent : eric.dasilva@ccphva.com

• Descriptif du projet

Intitulé du projet : Création d'une aire d'accueil des gens du voyage

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Terrains cadastrés section 12 n°437 et 13 n°74 à Audun-le-Tiche.

Descriptif du projet :

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2017-2023 de la Moselle, la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette a identifié sur son territoire un secteur permettant la création d'une aire d'accueil. Ce secteur est identifié par le règlement graphique du PLUi-H qui a été approuvé le 25 février 2020 par délibération du conseil communautaire. Il y est prévu la création de 30 emplacements.

Les communes d'Audun-le-Tiche (département 57) et de Villerupt (département 54) ont décidé de mutualiser la réalisation de cette aire d'accueil sur le territoire intercommunal afin de répondre aux obligations du schéma départemental.

Ce projet sera réalisé sous réserve de pas porter atteinte aux enjeux relatifs au fonctionnement du SIVOM.

Il est à noter que la CCPHVA a rencontré les médiateurs 54 et 57, et qu'une étude est en cours dans le cadre d'une éventuelle évolution du projet vers des terrains familiaux dans le but d'une sédentarisation.

Impact socio-économique et environnemental :

- Mettre à disposition des gens du voyage un terrain qui soit conforme aux prescriptions du schéma départemental afin de les accueillir dans des conditions adéquates.

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

La CCPHVA doit se mettre en conformité avec son obligation de posséder une aire d'accueil des gens du voyage sur son territoire.

- **Échéancier des réalisations**

Procéder à l'acquisition des terrains : année 2022/2023

Recrutement d'un maître d'œuvre pour accompagner la CCPHVA : fin 2022 – début 2023

Réalisation des travaux : 2023 ou 1^{er} semestre 2024.

Date de délibération sur le projet : 25 février 2020

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> VRD	1 740 000.00		
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres : Maîtrise d'œuvre	260 000.00		Taux de rémunération estimé à 13 %
Montant total du projet	2 000 000.00		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			Subvention obtenue
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat autres	600 000.00	30	Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Département			Le Département 57 pourrait apporter une subvention (à confirmer)
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	1 400 000.00	70	
Montant total des recettes	2 000 000.00		

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

• Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE :

RIB : 30001 00529 D5760000000 53

Adresse : 390 rue du Laboratoire

Nom du représentant légal : Patrick Risser

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Florent Rondelli

Téléphone du référent : 07.50.56.02.56.

Adresse électronique du référent : florent.rondelli@ccphva.com

• Descriptif du projet

Intitulé du projet : Circuit transfrontalier de l'Acier

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Rédange / Russange / Audun-le-Tiche (CCPHVA)

Descriptif du projet :

La CCPHVA a créé un circuit de randonnée pédestre lié à la thématique du passé industriel et minier transfrontalier. Ce sentier traverse notamment la friche industrielle de Micheville (Espace Naturel sensible de Micheville) et permet la mise en valeur des anciens sites liés à la sidérurgie et à la mine mais également le patrimoine naturel de grande qualité qui a repris ses droits sur ses sites industriels.

Suite à la création de l'itinéraire, l'enjeu est maintenant de l'aménager avec des panneaux pédagogiques relatifs au passé industriel du site et à la faune /flore présentes sur le site de l'ENS.

Impact socio-économique et environnemental :

- Accroissement de l'offre touristique du territoire
- Mise en valeur du patrimoine local (naturel et historique)

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Mise en œuvre de ce projet dans le cadre d'ESCH 2022 Capitale européenne de la culture. Le sentier sera opérationnel à l'été 2022. Il est impératif d'installer les panneaux pédagogiques dès le début d'année 2023.

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

- Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette
- ORT Sud Luxembourg
- GECT Alzette Belval
- Association de randonneurs Train 11 de l'Alzette
- Association Micheville Ciel Ouvert

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : février 2023
 Fin prévisionnelle des travaux : mars 2023
 Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	30 000		- Panneaux pédagogiques (patrimoine industriel, faune et flore de l'ENS) - Table d'orientation sur belvédère
Montant total du projet	30 000		
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat autres	12 000	40	DETR et/ou DSIL
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Région			Aide régionale à l'émergence de pôles d'attractivités touristiques structurants
<input checked="" type="checkbox"/> Département	6 000	20	Le Conseil Départemental 54, en tant que gestionnaire du site (plan de gestion avec création de sentiers pédestres prévus), pourrait apporter une subvention dans le cadre de sa stratégie d'attractivité (Contrat Territoires Solidaires – CTS ?)
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	12 000		20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes	30 000		

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE :

RIB : 30001 00529 D5760000000 53

Adresse : 390 rue du Laboratoire

Nom du représentant légal : Patrick Risser

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Eric Da Silva

Téléphone du référent : 07.50.55.58.09

Adresse électronique du référent : eric.dasilva@ccphva.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Installation de stations Vél'Ok

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet :

La CCPHVA envisage d'installer une ou plusieurs stations accueillantes chacune 10 bornettes à vélo et 5 Vél'Ok E-bike (coût d'une station tout équipée 28 825 €). Ce projet serait mené en partenariat avec le Groupement Européen de Coopération Territoriale. En effet, ce dispositif est déjà présent dans les communes du GECT et la CCPHVA souhaite le développer sur son territoire (ou son équivalent Français).

Impact socio-économique et environnemental :

- Offrir des offres de mobilité de déplacement alternatives à la voiture en contribuant à la promotion du vélo ;
- Développer la mobilité quotidienne à vélo ;
- Baisse des émissions de gaz polluant.

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ?

Le projet s'inscrit dans le cadre de la prise de compétence de la mobilité par la CCPHVA. Dans la continuité de ses actions en faveur de la transition écologique et face au contexte de changement climatique, la CCPHVA souhaite inscrire la pratique du vélo comme une véritable solution de mobilité au quotidien.

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2022 - 2023

Fin prévisionnelle des travaux : 2023

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

Date de délibération sur le projet :

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	28 825		Tranches fermes et optionnelles
Montant total du projet	28 825		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			Subvention obtenue
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat autres	17 295	60	Préciser :
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	11 530	40	
Montant total des recettes	28 825		

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

• Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE :

RIB : 30001 00529 D5760000000 53

Adresse : 390 rue du Laboratoire

Nom du représentant légal : Patrick Risser

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Florent Rondelli

Téléphone du référent : 07.50.56.02.56.

Adresse électronique du référent : florent.rondelli@cphva.com

• Descriptif du projet

Intitulé du projet : **Escape Game à vélo**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Boulange (CCPHVA)

Descriptif du projet :

La CCPHVA souhaite créer un Escape Game à vélo sur la commune de Boulange. Le principe est le même qu'un escape game classique : réussir une quête en résolvant des énigmes. La différence réside dans le fait que les joueurs ne sont pas enfermés, disposent de tout le temps qu'ils souhaitent pour accomplir leur mission. Le circuit se fait à vélo permettant de couvrir une plus grande distance. L'univers et l'intrigue seront entièrement personnalisés au lieu d'implantation (patrimoine local) et en lien avec le développement durable. Le parcours sera permanent, le jeu pouvant être fait en continu, à tout moment et en totale autonomie pour les joueurs.

Impact socio-économique et environnemental :

- Accroissement de l'offre touristique du territoire
- Mise en valeur du patrimoine local (naturel et historique)
- Sensibilisation au développement durable
- Promotion des mobilités douces

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Ce projet, de part son originalité (pas d'équivalent dans le secteur), s'impose comme un véritable atout pour le développement touristique du territoire. Il s'inscrit dans la continuité des actions portées par la CCPHVA en faveur de la mise en valeur de son patrimoine, du développement de son offre de loisirs verts mais également permettra de sensibiliser les usagers aux problématiques de développement durable et de faire la promotion des mobilités douces.

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

- Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette
- Commune de Boulange

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : janvier 2023

Fin prévisionnelle des travaux : juin 2023

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	30 000		- Conception du jeu - Matériel (impressions, objets, fabrication...) - Installation sur site - Formation à l'utilisation - Fourniture signalisation - Fourniture support de communication - Cession des droits d'auteur - Maintenance année n+1
Montant total du projet	30 000		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat autres	12000	40	DETR et/ou DSIL
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Région			Aide régionale à l'émergence de pôles d'attractivités touristiques structurants
<input checked="" type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	18 000	60	20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes	30 000		

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - FONCTIONNEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE :

RIB : 30001 00529 D5760000000 53

Adresse : 390 rue du Laboratoire

Nom du représentant légal : Patrick Risser

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Florent Rondelli

Téléphone du référent : 07.50.56.02.56.

Adresse électronique du référent : florent.rondelli@ccphva.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Réserve de biosphère UNESCO

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ... <

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Territoire CCPHVA

Descriptif du projet :

L'espace naturel sensible de Micheville (ENS) s'inscrit dans le territoire intercommunal comme un réel espace de vie et un poumon vert pour les habitants de la CCPHVA et plus largement pour ceux de l'agglomération d'Esch-sur-Alzette. Cette ancienne friche industrielle, dont la richesse faunistique, floristique et paysagère, n'est plus à prouver, s'insère entre des espaces urbanisés ou en voie d'urbanisation, et d'autres espaces naturels comme un trait d'union.

La CCPHVA souhaite valoriser cet espace en l'inscrivant dans une démarche de création de réserve de biosphère UNESCO similaire à celle réalisée au Luxembourg (Minett Biosphère UNESCO) pour aboutir à terme à une fusion.

Mettre en œuvre cette démarche de classement permettra de donner un véritable statut à l'ENS de Micheville et plus généralement au Parc Naturaliste (EPA Alzette Belval) en le positionnant correctement dans une dynamique transfrontalière.

Cette volonté entre également en cohérence avec les réflexions portées par l'IBA Alzette Belval.

Le fiche action porte donc dans un 1^{er} temps sur une étude de faisabilité, réalisée par un étudiant de M2 Man And Biosphere de l'Université de Toulouse (supervisé dans son établissement par la Directrice MAB France) accueilli 6 mois à l'AGAPE dans le cadre de l'Observatoire Environnement/Biodiversité avec pour objectifs, entre autres, de :

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

- réaliser un diagnostic du territoire ;
- proposer un ou des périmètres pertinents ;
- définir les modalités de gestion / structure de portage.

Impact socio-économique et environnemental :

- Croissance de l'offre touristique du territoire
- Mise en valeur et préservation du patrimoine local (naturel et historique) notamment l'ENS de Micheville
- Cadre de vie attractif
- Sensibilisation au développement durable
- A terme, fusion avec la Minett Biosphère UNESCO luxembourgeoise

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Ce projet va nécessiter plusieurs années de préparation/mise en œuvre avec des procédures lourdes de protection des milieux à engager, des études environnementales à réaliser, des partenariats à nouer avec des collectivités voisines.

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

- Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette
- EPA Alzette Belval
- GECT Alzette Belval
- Agence d'urbanisme AGAPE
- MAB France
- Minett Biosphère UNESCO (Lux)
- Collectivités voisines (à déterminer)

● **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : février 2023

Fin prévisionnelle des travaux : indéterminé

Date de délibération sur le projet :

● **Plan de financement**

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
STAGE M2	4000	15	M2 Man And Biosphere de l'Université de Toulouse
AGAPE agence Urbanisme	24000	85	Temps Observatoire + cartographie + réunions/concertation
Montant total du projet	28000		
Financements	€	%	Commentaire
Etat	14000	50	FNADT
Europe	5600	20	FEDER
Région			
Département			
Autre collectivité	2800	10	EPA Alzette Belval
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement	5600	20	
Montant total des recettes	28000	100	

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE :

RIB : 30001 00529 D5760000000 53

Adresse : 390 rue du Laboratoire

Nom du représentant légal : Patrick Risser

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Thierry MORESTIN

Téléphone du référent : 07.81.05.86023

Adresse électronique du référent : thierry.morestin@ccphva.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Aménagement d'un centre aquatique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Territoire CCPHVA

Descriptif du projet :

La CCPHVA a décidé de prendre la gestion de la piscine Pierre de Coubertin à Villerupt. En effet cet équipement au service de la population a été reconnu d'intérêt communautaire. Construite en 1973, cet établissement très vieillissant présente certaines déficiences énergétiques et n'est pas adapté aux nouvelles normes.

Impact socio-économique et environnemental :

D'un point de vue pédagogique, la population et les scolaires profitent encore de cet équipement malgré sa vétusté. L'impact environnemental est fort du fait de son âge et au regard des exigences d'aujourd'hui.

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

L'équipement a fait l'objet d'un récent contrôle de la commission de sécurité, avec à la clef un avis favorable. Cependant, compte tenu de la vétusté et de l'intérêt d'un tel équipement sur le plan pédagogique pour les enfants, il conviendrait de créer un nouvel équipement.

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

Les acteurs sont l'EPA Alzette Belval, la Fédération Nationale de la Natation

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : Aout 2024-2025

Fin prévisionnelle des travaux : Octobre 2026-2027

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
investissement uniquement			
<input checked="" type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres			
Montant total du projet	7 200 000.00		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Département			Préciser : Moselle Ambition
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input checked="" type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement			
Montant total des recettes	7 200 000.00		

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

• Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE :

RIB : 30001 00529 D5760000000 53

Adresse : 390 rue du Laboratoire

Nom du représentant légal : Patrick Risser

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Thierry Morestin

Téléphone du référent : 07.81.05.86.23

Adresse électronique du référent : thierry.morestin@ccphva.com

• Descriptif du projet

Intitulé du projet : Cantebonne - Développement économique

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Villerupt

Descriptif du projet :

La Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette pourrait se porter acquéreur de 16 hectares de terrain dont 4 hectares constructible. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la création d'un SDIS interdépartemental (à confirmer), auquel serait associé un projet de développement économique : une petite zone commerciale associée à de maraîchage sur une partie des terrains. Cette opération a pour ambition de :

- d'être facilitateur et de proposer un site central pour les services départementaux d'incendies
- de favoriser les circuits courts
- de rééquilibrer le développement économique au regard du développement réalisé par l'EPA sur le site de Micheville

Impact socio-économique et environnemental :

- Mettre à disposition des SDIS 57 et 54 un terrain qui permettra de les accueillir dans des conditions adéquates
- Proposer à la population une alternative en termes de commerces et limiter la fracture avec le nouveau quartier de Micheville.
- Limiter la mobilité dans le cadre des circuits courts.
- Amélioration du cadre de vie

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2022 - 2023
 Fin prévisionnelle des travaux : 2023-2024
 Date de délibération sur le projet : /

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> VRD	500 000		
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	500 000		Terrains (Hors terrain EPFGE)
Montant total du projet	1 000 000,00		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat autres	250 000	25	Préciser : DETR
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			Moselle Ambition
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC, CLIMAXION...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	750 000	75	
Montant total des recettes	1 000 000,00		

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'AUDUN-LE-TICHE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 57038

RIB : 30001 00529 D5770000000 10

Adresse : 12, Rue du Maréchal Foch

Nom du représentant légal : Viviane FATTORELLI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Annie BRULLOT

Téléphone du référent : 06 85 65 82 59

Adresse électronique du référent : dgs@audun-le-tiche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Création d'un parking derrière la gare à AUDUN-LE-TICHE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Rue de la gare à Audun le Tiche

Descriptif du projet : Aménagement d'un parking

Impact socio-économique et environnemental : /

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 01/08/2022

Fin prévisionnelle des travaux : 01/11/2022

Date de délibération sur le projet : /

- **Plan de financement**

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
investissement uniquement			
<input checked="" type="checkbox"/> VRD	85.050,00		
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	58.632,50		Eclairage, débroussaillage, clôture
Montant total du projet	143.742,50		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : VILLE D’AUDUN-LE-TICHE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 57038

RIB : 30001 00529 D5770000000 10

Adresse : 12, Rue du Maréchal Foch

Nom du représentant légal : Viviane FATTORELLI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Annie BRULLOT

Téléphone du référent : 06 85 65 82 59

Adresse électronique du référent : dgs@audun-le-tiche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Création bulle nature à l’Ecole La Dell à AUDUN-LE-TICHE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d’industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l’économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Ecole La Dell

Descriptif du projet : Aménagement paysager des cours de l’école La Dell

Impact socio-économique et environnemental : oui

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : gestion des eaux pluviales

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 01/06/2022

Fin prévisionnelle des travaux : 30/09/2022

Date de délibération sur le projet : /

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD	314.970 ,00		
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
Montant total du projet			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'AUDUN-LE-TICHE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 57038

RIB : 30001 00529 D5770000000 10

Adresse : 12, Rue du Maréchal Foch

Nom du représentant légal : Viviane FATTORELLI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Annie BRULLOT

Téléphone du référent : 06 85 65 82 59

Adresse électronique du référent : dgs@audun-le-tiche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Réfection des vestiaires de la salle Tomassi à AUDUN-LE-TICHE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Rue Jacques Duclos à Audun-le-Tiche

Descriptif du projet : Réfection des vestiaires

Impact socio-économique et environnemental : /

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Etat de vétusté des vestiaires

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? /

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 01/07/2022

Fin prévisionnelle des travaux : 01/09/2022

Date de délibération sur le projet : /

- **Plan de financement**

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
investissement uniquement			
<input type="checkbox"/> VRD			
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	150.093,08		
<input type="checkbox"/> Autres			
Montant total du projet			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'AUDUN-LE-TICHE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 57038

RIB : 30001 00529 D5770000000 10

Adresse : 12, Rue du Maréchal Foch

Nom du représentant légal : Viviane FATTORELLI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Annie BRULLOT

Téléphone du référent : 06 85 65 82 59

Adresse électronique du référent : dgs@audun-le-tiche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Création d'une maison de santé à AUDUN-LE-TICHE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : 1, Rue Pierre Maître à AUDUN LE TICHE

Descriptif du projet : Création d'une maison de santé

Impact socio-économique et environnemental : non

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Avoir une offre de santé pour le territoire

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : ARS - CPAM

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2022

Fin prévisionnelle des travaux : fin 2023

Date de délibération sur le projet : /

- **Plan de financement**

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
investissement uniquement			
<input type="checkbox"/> VRD			
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	100.000		
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	400.000		Achat du bâtiment
Montant total du projet	500.000		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'AUDUN-LE-TICHE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 57038

RIB : 30001 00529 D5770000000 10

Adresse : 12, Rue du Maréchal Foch

Nom du représentant légal : Viviane FATTORELLI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Annie BRULLOT

Téléphone du référent : 06 85 65 82 59

Adresse électronique du référent : dgs@audun-le-tiche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Création d'un atelier municipal à AUDUN-LE-TICHE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : foncier en cours de négociation

Descriptif du projet : construction d'un nouvel atelier municipal

Impact socio-économique et environnemental : /

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Bâtiment vétuste, mise aux normes sécurité et hygiène.

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : /

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 01/01/2023

Fin prévisionnelle des travaux : 01/09/2023

Date de délibération sur le projet : /

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> VRD			Non chiffré
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	498.000,00		
<input checked="" type="checkbox"/> Autres			Achat du terrain
Montant total du projet			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'AUDUN-LE-TICHE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 57038

RIB : 30001 00529 D5770000000 10

Adresse : 12, Rue du Maréchal Foch

Nom du représentant légal : Viviane FATTORELLI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Annie BRULLOT

Téléphone du référent : 06 85 65 82 59

Adresse électronique du référent : dgs@audun-le-tiche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Restructuration de l'école élémentaire Jean Jacques Rousseau à AUDUN-LE-TICHE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : 10, Rue du Maréchal Foch à AUDUN LE TICHE

Descriptif du projet : restructuration de l'école JJ Rousseau

Impact socio-économique et environnemental : /

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Mise aux normes, état vétuste des sanitaires

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : /

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 01/01/2023

Fin prévisionnelle des travaux : 01/09/2023

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> VRD	190.000		
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	252.430		
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	256.570		
Montant total du projet	699.000		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat autres DETR	209.700	30	Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes	209.700		

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'AUDUN-LE-TICHE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 57038

RIB : 30001 00529 D5770000000 10

Adresse : 12, Rue du Maréchal Foch

Nom du représentant légal : Viviane FATTORELLI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Annie BRULLOT

Téléphone du référent : 06 85 65 82 59

Adresse électronique du référent : dgs@audun-le-tiche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Renforcement et extension réseau d'eau à AUDUN-LE-TICHE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Ville d'Audun le tiche

Descriptif du projet : Renforcement et extension réseau d'eau

Impact socio-économique et environnemental : oui

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Projet d'aménagement

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2023

Fin prévisionnelle des travaux :

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
investissement uniquement			
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	1.900.000		
Montant total du projet			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'AUDUN-LE-TICHE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 57038

RIB : 30001 00529 D5770000000 10

Adresse : 12, Rue du Maréchal Foch

Nom du représentant légal : Viviane FATTORELLI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Annie BRULLOT

Téléphone du référent : 06 85 65 82 59

Adresse électronique du référent : dgs@audun-le-tiche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Réfection de la piste d'athlétisme à AUDUN-LE-TICHE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Rue de la Moselle à AUDUN LE TICHE

Descriptif du projet : Réfection de la piste d'athlétisme

Impact socio-économique et environnemental : non

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : État de la piste, disciplines impraticables

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 1^{er} janvier 2024

Fin prévisionnelle des travaux : 1^{er} juin 2024

Date de délibération sur le projet : /

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	406.680		Aménagement d'une piste
Montant total du projet			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » – INVESTISSEMENT

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : VILLE D’AUDUN-LE-TICHE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 57038

RIB : 30001 00529 D5770000000 10

Adresse : 12, Rue du Maréchal Foch

Nom du représentant légal : Viviane FATTORELLI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Annie BRULLOT

Téléphone du référent : 06 85 65 82 59

Adresse électronique du référent : dgs@audun-le-tiche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Création d’un terrain de foot synthétique à AUDUN-LE-TICHE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d’industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l’économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Rue Bétiel ou Rue de la Moselle à AUDUN LE TICHE

Descriptif du projet : Création d’un terrain de foot synthétique

Impact socio-économique et environnemental : /

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Taux d’occupation de l’autre terrain

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : FFF

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 01/01/2024

Fin prévisionnelle des travaux : 01/09/2024

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	1.170.903,60		Terrain + éclairage
Montant total du projet			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Département			Moselle Ambition
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'AUDUN-LE-TICHE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :

Code INSEE : 57038

RIB : 30001 00529 D5770000000 10

Adresse : 12, Rue du Maréchal Foch

Nom du représentant légal : Viviane FATTORELLI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Annie BRULLOT

Téléphone du référent : 06 85 65 82 59

Adresse électronique du référent : dgs@audun-le-tiche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Restructuration de la salle Jean-Moulin à AUDUN-LE-TICHE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Avenue Salvador Allende à AUDUN LE TICHE

Descriptif du projet : Réhabilitation et mise en conformité de l'ensemble de la salle

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Etat du bâtiment vétuste, unique salle, rénovation thermique

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2024

Fin prévisionnelle des travaux : 2025

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
Montant total du projet			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'AUDUN-LE-TICHE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 57038

RIB : 30001 00529 D5770000000 10

Adresse : 12, Rue du Maréchal Foch

Nom du représentant légal : Viviane FATTORELLI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Annie BRULLOT

Téléphone du référent : 06 85 65 82 59

Adresse électronique du référent : dgs@audun-le-tiche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Rénovation thermique des bâtiments à AUDUN-LE-TICHE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : Rénovation thermique

Impact socio-économique et environnemental : oui

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2025

Fin prévisionnelle des travaux :

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
Montant total du projet			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'AUDUN-LE-TICHE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 57038

RIB : 30001 00529 D5770000000 10

Adresse : 12, Rue du Maréchal Foch

Nom du représentant légal : Viviane FATTORELLI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Annie BRULLOT

Téléphone du référent : 06 85 65 82 59

Adresse électronique du référent : dgs@audun-le-tiche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Création d'une piscine sur l'ancien site de la piscine ERA à AUDUN-LE-TICHE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Route de Esch sur Alzette

Descriptif du projet : création d'une piscine écologique

Impact socio-économique et environnemental : oui

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : /

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Ville d'Esch sur Alzette

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : /

Fin prévisionnelle des travaux : /

Date de délibération sur le projet : /

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
Montant total du projet			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'AUDUN-LE-TICHE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 57038

RIB : 30001 00529 D5770000000 10

Adresse : 12, Rue du Maréchal Foch

Nom du représentant légal : Viviane FATTORELLI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Annie BRULLOT

Téléphone du référent : 06 85 65 82 59

Adresse électronique du référent : dgs@audun-le-tiche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Création d'une salle de sport pour le nouvel établissement scolaire à AUDUN-LE-TICHE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : Création d'une salle de sport

Impact socio-économique et environnemental : /

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Structure nécessaire pour l'accueil des élèves du nouvel établissement scolaire

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Département - Région

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 01/01/2027

Fin prévisionnelle des travaux : 31/12/2027

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
Montant total du projet			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'AUDUN-LE-TICHE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 57038

RIB : 30001 00529 D5770000000 10

Adresse : 12, Rue du Maréchal Foch

Nom du représentant légal : Viviane FATTORELLI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Annie BRULLOT

Téléphone du référent : 06 85 65 82 59

Adresse électronique du référent : dgs@audun-le-tiche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Extension de la MJC à AUDUN-LE-TICHE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : 31, Rue du Général Leclerc à AUDUN LE TICHE

Descriptif du projet : extension de la Mjc pour l'accueil du périscolaire

Impact socio-économique et environnemental : 1

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Accueil périscolaire

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : CAF

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : /

Fin prévisionnelle des travaux : /

Date de délibération sur le projet : /

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
Montant total du projet			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'AUDUN-LE-TICHE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 57038

RIB : 30001 00529 D5770000000 10

Adresse : 12, Rue du Maréchal Foch

Nom du représentant légal : Viviane FATTORELLI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Annie BRULLOT

Téléphone du référent : 06 85 65 82 59

Adresse électronique du référent : dgs@audun-le-tiche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Aménagement ludique du carreau de la Mine à AUDUN-LE-TICHE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Carreau de la mine à AUDUN LE TICHE

Descriptif du projet : aménagement aire de convivialité et de jeux pour enfant

Impact socio-économique et environnemental : non

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : A murir

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : /

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : /

Fin prévisionnelle des travaux : /

Date de délibération sur le projet : /

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
Montant total du projet			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'AUDUN-LE-TICHE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre : Code

INSEE : 57038

RIB : 30001 00529 D5770000000 10

Adresse : 12, Rue du Maréchal Foch

Nom du représentant légal : Viviane FATTORELLI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Annie BRULLOT

Téléphone du référent : 06 85 65 82 59

Adresse électronique du référent : dgs@audun-le-tiche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Création d'une structure d'accueil pour les jeunes à AUDUN-LE-TICHE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Non définie

Descriptif du projet : Maison des jeunes

Impact socio-économique et environnemental : /

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : /

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : /

Fin prévisionnelle des travaux : /

Date de délibération sur le projet : /

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
Montant total du projet			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : MAIRIE d'AUMETZ

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE :21570041000016

RIB : 30001 00529 D5770000000 19 Trésorerie HAYANGE – Banque de France
Adresse :6 Place de l'Hôtel de Ville 57710 AUMETZ
Nom du représentant légal : Gilles DESTREMONT
Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Gilles DESTREMONT
Téléphone du référent : 07 86 01 10 03
Adresse électronique du référent gillesdestremont@orange.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : RÉNOVATION ÉCOLOGIQUE BÂTIMENTS SCOLAIRES ET EXTÉRIEURS

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...
Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Groupe scolaire Maternelle rue P. Verlaine et Primaire M. Curie rue du Cimetière à AUMETZ

Descriptif du projet : Requalification des groupes scolaires : ECOLE 3 D – ECOLE BULLE
Impact socio-économique et environnemental : Renouvellement écologique du groupe scolaire

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : bâtiments énergivores et obsolètes.
Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? Direction scolaire - Inspection Académique, -. G.E.C.T. – C.A.U.E – O. C.C.E – C.M.J. – Cons.Départ.et régional - Député – Préfet.

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2023
Fin prévisionnelle des travaux : 2024
Date de délibération sur le projet : 2022

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> VRD	400 000,-	20	Voirie – aménagement sécuritaire
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	1 100.000,-	55	Rénovation des bâtiments
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	500 000,-	25	Extérieurs et environnement
Montant total du projet	2 000 000,-		

Financements	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL relance	400 000,-	20	
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation	200 000,-	10	
<input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL classique	150 000,-	7,5	
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input checked="" type="checkbox"/> Europe	50 000,-	2.5	Préciser : FEDER - GECT
<input checked="" type="checkbox"/> Région	200 000,-	10	Préciser : CLIMAXION
<input checked="" type="checkbox"/> Département	400 000,-	20	MOSELLE AMBITION
<input checked="" type="checkbox"/> Autre collectivité	100 000,-	5	Préciser : AGENCE RHIN MEUSE
<input checked="" type="checkbox"/> Autre financement public	100 000,-	5	Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autofinancement	400 000,-	80	20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes	2 000 000,-		

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

• Maître d'Ouvrage

Nom : VILLE DE BOULANGE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 57096

RIB : 30001 005229 D5770000000 19

Adresse : 3 Rue des Ecoles

Nom du représentant légal : Antoine FALCHI

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Carmen COLOMBO

Téléphone du référent : 03 82 59 44 55

Adresse électronique du référent : carmen.colombo@boulange.fr

• Descriptif du projet

Intitulé du projet : CREATION D'UNE SALLE MULTISPORTS

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet :

Descriptif du projet : Complexe sportif

La commune de Boulange a la volonté de permettre le développement du sport dans sa commune qui a vu sa population augmenter. Cette salle multisports permettra d'accueillir les clubs de Basket, Karaté, Boxe, Badminton et Football. Le complexe regroupe, un gymnase, un dojo, des vestiaires omnisports, locaux de rangement pour le foot, pour le basket, locaux techniques ainsi qu'un espace de convivialité (club house).

Impact socio-économique et environnemental : développement de la pratique sportive et remplacement d'une verrue minière.

Le projet répondra aux attentes concernant :

- l'insertion paysagère du bâtiment avec des volumes et des matérialités en accord avec le contexte urbain du site et les vues dégagées offertes par l'absence de construction ;
- l'aménagement des abords pour organiser l'accueil du public en sécurité tout en assurant une parfaite séparation des flux vers les différentes entités du programme ;
- le respect des besoins inhérents aux pratiques sportives devant se dérouler dans l'équipement, notamment en termes d'éclairage, de dimensions des terrains et de stockages ;
- les besoins de stationnement en lien avec l'effectif de l'établissement. Ce stationnement sera traité en matériaux drainants et sera paysagé.

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

La commune de Boulange possède uniquement une salle de Basket qui date de 1950, elle avait été créée par la mine et ne répond plus aux besoins actuels en raison de sa vétusté, de la qualité des matériaux utilisés à l'époque (Eternit, amiante), c'est un bâtiment obsolète et énergivore.

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

CD57, la région, l'état, Europe

- **Échéancier du projet**

Date de début : avril 2021 début de phase d'étude. Début : des travaux mars 2023

Fin prévisionnelle : février 2025

Date de délibération sur le projet : DCM 2021/19 du 13 mars 2021

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> VRD	320 000 €	8	Aménagement extérieur
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	3 560 000 €	89	Frais d'honoraires compris
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	120 000 €	3	Démolition existant
Montant total du projet	4 000 000 €		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input checked="" type="checkbox"/> Etat autres	1 000 000 €	25	Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input checked="" type="checkbox"/> Europe	200 000 €	5	Préciser :
<input checked="" type="checkbox"/> Région	1 000 000 €	25	Préciser : Amélioration du cadre de vie
<input checked="" type="checkbox"/> Département	1 000 000 €	25	Ambition Moselle
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement	800 000 €	20	20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes	4 000 000 €		

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'OTTANGE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 21570529400019

RIB : FR 27 3000 1005 29D5 7700 0000 019

Adresse : 39 RUE PRINCIPALE – 57840 OTTANGE

Nom du représentant légal : Fabienne MENICHETTI

Qualité du représentant légal : MAIRIE

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Eric TOMMASINI

Téléphone du référent : 03 82 50 53 33

Adresse électronique du référent : mairie.ottange@gmail.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : CREATION D'UNE EXTENSION AU PERISCOLAIRE

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : 14 RUE DE L'USINE – 57840 OTTANGE

Descriptif du projet : Extension du périscolaire

Impact socio-économique et environnemental : NON

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Pour les besoins d'augmenter la capacité d'accueil des enfants

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : /

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : Janvier 2023

Fin prévisionnelle des travaux : Janvier 2024

Date de délibération sur le projet : /

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	330 000.00		
<input type="checkbox"/> Autres			
Montant total du projet	330 000.00		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'OTTANGE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 21570529400019

RIB : FR 27 3000 1005 29D5 7700 0000 019

Adresse : 39 RUE PRINCIPALE – 57840 OTTANGE

Nom du représentant légal : Fabienne MENICHETTI

Qualité du représentant légal : MAIRIE

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Eric TOMMASINI

Téléphone du référent : 03 82 50 53 33

Adresse électronique du référent : mairie.ottange@gmail.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : CREATION D'UN LIEU CULTUREL

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : 15 RUE DES ECOLES NONDKEIL – 57840 OTTANGE

Descriptif du projet : Transformation d'une Chapelle en lieu culturel

Impact socio-économique et environnemental : NON

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : C'est un bâtiment inoccupé et historique

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : /

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : Janvier 2025

Fin prévisionnelle des travaux : Janvier 2027

Date de délibération sur le projet : /

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	1 000 000.00		
<input type="checkbox"/> Autres			
Montant total du projet	1 000 000.00		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : VILLE D’OTTANGE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 21570529400019

RIB : FR 27 3000 1005 29D5 7700 0000 019

Adresse : 39 RUE PRINCIPALE – 57840 OTTANGE

Nom du représentant légal : Fabienne MENICHETTI

Qualité du représentant légal : MAIRIE

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Eric TOMMASINI

Téléphone du référent : 03 82 50 53 33

Adresse électronique du référent : mairie.ottange@gmail.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : CREATION D’UNE SALLE MULTIFONCTIONS

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d’industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l’économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : MAIRIE D’OTTANGE 39 RUE PRINCIPALE – 57840 OTTANGE

Descriptif du projet : Extension de la Mairie pour la création d’une salle multifonctions

Impact socio-économique et environnemental : OUI

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Pour les besoins des associations communales

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : /

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : Janvier 2024

Fin prévisionnelle des travaux : Janvier 2025

Date de délibération sur le projet : /

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	440 000.00		
Montant total du projet	440 000.00		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'OTTANGE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :
Code INSEE : 21570529400019

RIB : FR 27 3000 1005 29D5 7700 0000 019

Adresse : 39 RUE PRINCIPALE – 57840 OTTANGE

Nom du représentant légal : Fabienne MENICHETTI

Qualité du représentant légal : MAIRIE

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Eric TOMMASINI

Téléphone du référent : 03 82 50 53 33

Adresse électronique du référent : mairie.ottange@gmail.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : TERRAIN DE FOOT

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : RUE DE LA DIGUE – 57840 OTTANGE

Descriptif du projet : Transformation d'un terrain en schiste vers synthétique

Impact socio-économique et environnemental : /

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Le club de foot a besoin d'un demi terrain pour les entraînements

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : /

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : Janvier 2025

Fin prévisionnelle des travaux : Juillet 2025

Date de délibération sur le projet : /

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	300 000.00		
Montant total du projet	300 000.00		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : VILLE D'OTTANGE

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :

Code INSEE : 21570529400019

RIB : FR 27 3000 1005 29D5 7700 0000 019

Adresse : 39 RUE PRINCIPALE – 57840 OTTANGE

Nom du représentant légal : Fabienne MENICHETTI

Qualité du représentant légal : MAIRIE

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Eric TOMMASINI

Téléphone du référent : 03 82 50 53 33

Adresse électronique du référent : mairie.ottange@gmail.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : CONSTRUCTION DE TERRAINS COUVERTS DE TENNIS

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : GYMNASSE 25 RUE DE LA DIGUE – 57840 OTTANGE

Descriptif du projet : Création de deux courts couverts de tennis

Impact socio-économique et environnemental : NON

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Le Promouvoir le sport

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : /

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : Janvier 2024

Fin prévisionnelle des travaux : Janvier 2025

Date de délibération sur le projet : /

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	500 000.00		
Montant total du projet	500 000.00		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

Annexe 2

Subventions d'investissement (DETR /DSIL) accordées par l'État au titre de la relance 2020 et 2021

ANNEE	COLLECTIVITES / EPCI	TYPE DE SUBVENTION	LIBELLE DE L'OPERATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
2021	AUDUN-LE-TICHE	DSIL RENO THERMIQUE	Chauffage et ventilation du gymnase	87 298,00
2021	AUDUN-LE-TICHE	DETR	Restructuration des sanitaires à l'école	13 452,30
2020	AUMETZ	DSIL EXCEP RELANCE	Rénovation thermique de la salle du temple	41 441,00
2020	AUMETZ	DETR	Sécurisation des abords de la salle polyvalente	18 800,00
2021	AUMETZ	DSIL EXCEP RELANCE	Remise aux normes assainissement	120 000,00
2020	BOULANGE	DETR	Equipements numériques de l'école élémentaire	8 585,00
2020	BOULANGE	DSIL EXCEP RELANCE	Construction maison de sante	499 860,00
2021	BOULANGE	DETR	Aménagement d'une aire de jeux	7 802,00
2021	OTTANGE	DSIL RENO THERMIQUE	Rénov thermique et accès PMR écoles et mairie	119 926,00
2020	RUSSANGE	DETR	Construction groupe scolaire maternelle et primaire	450 000,00
2020	RUSSANGE	DSIL	Nouveau groupe scolaire tranche 2	170 564,00
2021	RUSSANGE	DETR	Construction du groupe scolaire	240 354,44
2020	CC PAYS HAUT VAL D'ALZETTE	DSIL EXCEP RELANCE	Requalification éclairage public projet ECLOR	891 653,00

Annexe 3

Aides régionales accordées en 2020 et 2021 au territoire communautaire du Pays Haut Val d'Alzette

Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
BOULANGE	Aménagement d'un pumptrack	95 000 €	26 250 €
THIL	Réhabilitation de la salle polyvalente	252 454 €	30 000 €
THIL	Aménagement qualitatif du parvis et des abords de la mine	142 898 €	30 000 €

Elaboration d'un plan de désherbage et de gestion différenciée des espaces communs			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
AUDUN-LE-TICHE	Mise en place d'un plan de gestion différenciée	12 820 €	3 846 €

Rénovation énergétique des bâtiments publics et associatifs			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
BOULANGE	Rénovation d'un bâtiment commercial désaffecté en une maison de santé pluridisciplinaire	1 688 854 €	40 585 €

Soutien au photovoltaïque			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
THIL	Réalisation d'une étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur divers bâtiments communaux	5 000 €	3 500 €

Soutien aux démarches territoriales de prévention des déchets et tarification incitative			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
CC PAYS HAUT VAL D'ALZETTE	Soutien aux démarches territoriales de prévention des déchets et de tarification incitative (aide à la modernisation des déchetteries projet TI)	255 259,78 €	78 577,93 €

Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
CC PAYS HAUT VAL D'ALZETTE	Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique	264 006,75 €	140 581,88 €

Soutien aux manifestations sportives			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
CC PAYS HAUT VAL D'ALZETTE	Journée découverte - Activités de pleine nature	2 459,60 €	600 €

Plan d'urgence Commerces connectés - Plateformes			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
CC PAYS HAUT VAL D'ALZETTE	Création de la plateforme Ma ville mon shopping	62 568 €	43 798 €

CC pays haut val d'alzette socle indicateurs état écologique du territoire VDDT

Objectif Budget Vert	Politique publique	Objectif stratégique	Indicateur retenu	Unité	Valeurs	Source de données
1) Lutte contre le changement climatique	Limitation du changement climatique Transition énergétique	Réduire les émissions de GES Réduire la consommation finale d'énergie	1. Émissions de gaz à effet de serre globales annuelles du territoire : global (teq CO2) et par habitant (teq CO2/hab) (+ si possible déclinaison par secteur en %) 2. Consommation énergétique finale totale par secteur (électricité, gaz, pétrole, charbon)	TeqCO2 & TeqCO2 / hab GWh	2018 = 83303 t - 3 t/hab Agriculture = 0,64 % / Énergie = 11,91 % / Industrie = 4,83 % / Transport non routier = 0,50 % / Résidentiel = 28,12 % / Tertiaire = 7,10 % / Transport routier = 46,90 % 2019 = 89282 t - 3 t/hab Agriculture = 0,65 % / Énergie = 10,72 % / Industrie = 4,87 % / Transport non routier = 0,54 % / Résidentiel = 28,38 % / Tertiaire = 7,12 % / Transport routier = 47,72 % 2018 : - Électricité = 90 GWh - Gaz Naturel = 180 GW - Produits pétroliers = 193 GWh 2019 : - Électricité = 90 GWh - Gaz Naturel = 185 GWh - Produits pétroliers = 194 GWh 2018 = 56 GWh/an 2019 = 62 GWh/an 2021 = 502,87 ha 2020 - Crit'air CE = 0,15 % / CI = 23,17 % / C2 = 40,92 % / C3 = 23,88 % / C4 = 8,20 % / C5 = 1,82 % / NC = 2,16 % / ensemble = 15622 voitures Pas de transport = 2,06 % / Marche à pied = 3,67 % / Vélo = 0,22 % / Deux-roues motorisés = 0,80 % / Voiture, camion, fourgonnette = 79,96 % / Transports en commun = 13,23 % 0 km 2021 : - 4 199 habitants dans l'Emeloppé approchés des inondations potentielles (EALP) - 2261 maisons individuelles exposées à l'aléa RGA fort ou moyen Donnée collectivité ou syndicat départemental Donnée collectivité ou syndicat départemental Mauvets = 33,33 % / Médiocre = 16,67 % / Moyen = 33,33 % / Bon = 16,67 % (en part du nombre de cours d'eau, total de 6 cours d'eau) Donnée collectivité ou syndicat départemental 2018 : SO2 = 4 t / Nox = 185 t / NH3 = 99 t / COV = 167 t / PM 2,5 = 43 t 2019 : SO2 = 4 t / Nox = 180 t / NH3 = 103 t / COV = 173 t / PM 2,5 = 42 t 2021 : ZNIEFF type I = 7,70 % ZNIEFF type II = 0,00 % Evolution 2009-2018 : +96,8 ha d'espaces artificialisés (+7,8%) -24,6 ha de terres agricoles (-0,8%) -71,8 ha d'espaces forestiers et semi-naturels (-2,6%) -0,7 ha de zones humides (-5,8%) +0,3 ha de surfaces en eau (+2,5%)	ATMO Grand Est - Invent'Air V2021 ATMO Grand Est - Invent'Air V2021 ATMO Grand Est - Invent'Air V2021 DDT - SERRAF SDES, ASVERO Insee, RP2017 OpenStreetMap, Geovelo Géorisque, OMRV PACT Moselle 2019-2021 Donnée collectivité ou syndicat départemental ATMO Grand Est - Invent'Air V2021 Observatoire des territoires GeoGrandEst
2) Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels	Prévention des risques	Réduire la vulnérabilité et les risques physiques du changement climatique, faire émerger des opportunités	3. Production d'énergie renouvelable globale du territoire (GWh) 4. surfaces agricoles utiles du territoire en agriculture biologique ou en conversion 5. Part des véhicules à faibles émissions dans les immatriculations ventes totales de véhicules pour l'ensemble des flottes 6. part modale des modes actifs 6.bis km d'aménagements cyclables sécurisés, piste cyclable ou voie verte	GWh ha % % km		
3) Gestion de la ressource en eau	Eau	Améliorer la qualité des eaux de surface Réduire les consommations d'eau Restaurer les milieux aquatiques	8. Part des installations de traitements des eaux usées non compatibles avec les normes européennes 9. Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire 10. Part de rivières en bon état écologique 11. Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats) par habitant	% % %		
4) Économie circulaire, déchets et prévention des risques technologiques	Économie circulaire et circuits courts	Réduire la production de déchets		kg/hab/an		
5) Lutte contre les pollutions	Prévention des risques, notamment santé environnementale	réduire les émissions de polluants atmosphériques	12. inventaire territorial d'émissions de polluants annuelles de SO2 / Nox / COV / PM2,5 / NH3 (tonnes)	Tonnes		
6) Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers	Préservation de la biodiversité	restaurer et renforcer la biodiversité végétale et animale	13. Qualification du patrimoine naturel : Part du territoire recensé en ZNIEFF de type II / de type I (sous réserve)	%		
7) Impact social	Lutte contre l'artificialisation des sols	Réduire le rythme d'artificialisation des sols	14. Part du territoire artificialisé	% d'évolution de terres artificialisées vs. terres agricoles et/ou naturelles et/ou forestières		

